

Au Conseil de Ville

On parle taxe de vente

Les citoyens de St-Hyacinthe qui effectuent leurs achats à Montréal dans le but de se soustraire à l'application de la taxe de vente locale devront sous peu subir le même traitement dans la métropole qu'à St-Hyacinthe si les pourparlers entre le conseil municipal et le département des Finances de la Cité de Montréal ont de fructueux résultats. Tel fut en effet le plus important point de discussion lors de la séance régulière de lundi de nos édiles. La question a été soulevée par le Ne Jacques Lafontaine, président du comité des Finances; Me Jacques Bousquet ajouta également quelques précisions aux détails donnés par le Ne Lafontaine. Ce dernier souligna que la loi permet de faire des ententes avec d'autres villes pour la perception de la taxe de vente en dehors des limites de la Cité de St-Hyacinthe. Le cas toutefois ne s'appliquerait pas à St-Joseph ou à La Providence, où aucune impôt de vente n'existe déjà.

D'après M. Bousquet, il existe de telles ententes entre Montréal et les municipalités de Westmount, Outremont, Lachine, Ville St-Laurent. Dans le cas des achats faits à Montréal par les Maskoutains, la métropole a le droit d'imposer la pleine taxe de 5% et de rembourser notre ville au pro-rata de la population et non des achats. On sait qu'actuellement les "outside-buyers" bénéficient d'une exemption de taxe de 3%, du fait qu'ils demeurent en dehors de Montréal.

"Nous avons confiance, précise Me Lafontaine, d'en arriver à une entente favorable avec les autorités montréalaises. Nous ne ferons en somme que rendre plus justice aux marchands locaux qui ont raison de se plaindre d'une situation réellement de nature à nuire à leurs affaires".

La décision de notre conseil municipal de rencontrer les autorités de la ville de Montréal pour discuter de ce point très important est de loin une des plus importantes initiatives tout à l'honneur de l'administration actuelle. Le crédit revient en grande partie au Ne Jacques Lafontaine et à Me Jacques Bousquet, deux hommes de loi qui s'imposent de plus en plus à l'attention du public maskoutain.

Rapports de la police...

Le maire fit au début de la séance, mention des rapports de la police municipale pour l'année 1954. C'est alors que les conseillers proposèrent unanimement un vote de félicitations à ceux qui avaient travaillé sur ces rapports, d'une facture excellente et très bien faits; le greffier enregistra donc un vote de félicitations à l'endroit de MM. Philie et Hamel et de toute la force constabulaire justement louée, pour son dévouement, sa diligence et son sens du devoir.

Bibliothèque...

Le projet de fondation d'une bibliothèque municipale fait lentement son petit bonhomme de chemin. Le conseil a reçu des lettres de plusieurs associations de St-Hyacinthe, appuyant le projet, notamment des Chevaliers de Colomb, des Dames de St-Anne, des Enfants de Marie, de la Fraternité du Tiers-Ordre, de la Société St-Jean-Baptiste, de la J.E.C. de St-Hyacinthe, de la Fédération diocésaine de la J.E.C. et de l'O.T.J. du Christ-Roi. Toutes ces représentations étant venues au même dossier seront prises en sérieuse considération.

Le reste de la séance fut consacré aux affaires de routine, dont un emprunt temporaire de \$100,000, en attendant la perception des taxes municipales, diverses demandes d'emploi et étude de rapports.

FIGURE MASKOUTAINE

M. GILLES GIARD

NOTAIRE

Une phrase lue quelque part ces jours derniers m'est revenue à la mémoire, lorsque je suis allé rendre visite à M. Gilles Giard: "Il ne s'agit pas d'être heureux, il s'agit d'être noble; il ne s'agit pas seulement de réussir, il s'agit d'être grand".

En fait, tout en lui dénote de la dignité: son air noble, sa démarche, ses gestes nobles. Il est grand de taille, oui, mais il est surtout grand de cœur, par son dévouement inlassable à de multiples associations locales, par son désir de servir la bonne cause.

M. Gilles Giard est né à Sainte-Rosalie, le 16 août 1920. Il est le fils d'un cultivateur avantagé, dont on connaît dans la région, M. et Mme Donat Giard (Honorine Giard).

Ses études primaires, il les fera dans son village natal, avant d'entreprendre son cours classique au petit séminaire de notre ville.

Par la suite, il se dirige à l'Université Laval de Québec en 1946. Trois ans plus tard, il est licencié en droit et prêt à venir ouvrir dans Saint-Hyacinthe un bureau de notaire.

Depuis son arrivée définitive dans cette ville, il a dû se plier à trois déménagements de son bureau. Etabli maintenant sur la rue St-Simon, il doit travailler au son des coups de marteaux. Mais il est bien décidé de ne plus déménager, une fois très bien installé.

M. Giard fut jadis directeur de la Chambre de Commerce. Pendant une année, il fut directeur au Local des Artisans, et secrétaire de la Corporation Municipale de St-Simon pendant quelques mois.

Conseiller de surveillance à la Caisse Populaire pendant trois ans, il est maintenant le Président de cette Caisse, dont la réputation ne va que grandissant, depuis 1952. Disons ici en passant que le nouvel édifice est supposé ouvrir ses portes vers le 15 février prochain. Ce poste de président demande à notre homme beaucoup de ses soirées; mais il se pille aux exigences de ses fonctions avec plaisir.

Ajoutons à cela le secrétariat de la Ligue des Propriétaires de Saint-Hyacinthe depuis sa fondation, et le poste de directeur diocésain et local de la Société Saint-Jean-Baptiste depuis trois ans, et nous aurons un tableau assez complet des activités de notre figure maskoutaine. Toutes ces positions, bien entendu, ne l'empêchent aucunement de travailler sérieusement à son bureau de la rue Saint-Simon. Notaire depuis cinq ans, il est en mesure de donner à sa clientèle tout ce qu'on peut attendre d'un professionnel dans le métier depuis de très nombreuses années.

M. Gilles Giard est un amateur de tennis. Mais il ne peut se consacrer beaucoup à ce sport, car la majeure partie de ses moments libres, il les passe dans les réunions des associations locales. Une autre chose qu'il aime beaucoup, c'est de retourner de temps à autre se reposer dans l'atmosphère de sa famille, ou dans des réunions d'amis et de confrères. Et si, d'aventure, il a une soirée libre, il la passera comme tout le monde devant sa télévision.

Malgré ses nombreuses activités, M. Giard prend cependant le temps de s'arrêter de temps à autre pour causer "à la bonne franquette". C'est dans ces moments que l'on reconnaît vraiment notre personnage, un homme aimable, gai, plein d'ardeur.

Marcel T.



Notre photographe a réussi à décrocher Dieu sait où ce tableau expressif qui décrit parfaitement l'atmosphère d'une bibliothèque pour enfants. La photo est d'autant plus d'actualité, que le projet de fondation d'une bibliothèque publique à St-Hyacinthe est en bonne voie de réalisation. Qui ne se laissera pas toucher par ces charmantes frimousses qui déjà rêvent d'une culture universelle ? ...

UN PEU D'HISTOIRE

Il s'en est passé des choses à St-Hyacinthe en 1954

Où il est question de chiens écrasés, d'actes indécents, etc.

Le rapport annuel des activités du service de police et du service des incendies pour l'année 1954 fut l'objet, comme on l'a mentionné dans notre compte-rendu de la dernière séance du conseil, de maints commentaires élogieux de la part de nos édiles. Nos échevins voulaient sans doute souligner, en plus de l'élégante présentation des documents, tout ce qu'ils pouvaient contenir de travail et de dévouement. Les chiffres accumulés parlent par eux-mêmes de l'excellence et de l'efficacité de nos services municipaux de police et de feu. Nous avons glané pour le bénéfice de nos lecteurs, quelques chiffres et statistiques qui nous l'espérons sauront les intéresser.

RAPPORT DE LA POLICE

Le rapport de la police locale couvre les appels, activités de la patrouille, les accidents divers, les arrestations, les amendes pour infractions, les plaintes pour vols divers, la sécurité municipale, le bureau de licences et permis, les affaires de routine, etc.

On s'aperçoit qu'en 1954 la "patrouille" a parcouru une distance de 58,235 milles dans les rues de la ville pour assurer la protection des citoyens, rétablir la paix et faire les constatations d'usage sur plus de 531 accidents de toutes sortes survenus dans les limites de la Cité.

Un peu d'humour...

C'est à l'item des arrestations toutefois que l'humour y trouve son compte. Il y en a de toutes sortes, de toutes les couleurs et de tous les genres. En voici quelques exemples typiques: Aliénation mentale, assaut sur la police (nos Maskoutains ont le tempérament fougueux), désobéir à la police (ces enfants terribles...), exposition indécente (probablement un nudiste enragé), ivresse, 92 (c'est pas si mal), uriner dans des entrées privées (les besoins de la nature sont souvent pressants), sonner de fausses alarmes (plusieurs se rappelleront leurs souvenirs de jeunesse), troubler la paix, scènes de ménage, etc.

Les infractions aux règlements de la circulation furent nombreuses: 196 automobilistes ont brûlé des feux rouges, 416 ont encouru les foudres de la loi pour avoir laissé leur véhicule stationné au-delà de la limite de temps, 194 conducteurs furent arrêtés pour vitesse excessive et 3 Maskoutains



M. JOSEPH FONTAINE, M.P., député de St-Hyacinthe-Bagot aux Communes a été réélu cette semaine président de l'exécutif de la Société d'Agriculture de St-Hyacinthe. Les autres officiers sont: M. Jean-Baptiste Lemoine, vice-président, et Son Honneur le maire Ernest-O. Picard, M. Donat Giard, de Ste-Rosalie, M. Albany Sylvestre de St-Simon, M. Domina Fortin, agronome, M. Antonio Fiset, gérant de la succursale locale de la banque Canadienne Nationale qui agissent comme directeurs.

Excursion de ski

Une excursion de ski est à s'organiser pour dimanche le 30 janvier prochain, à North Hatley, près de Sherbrooke. Le départ se fera du Terminus du Grand Hôtel, à 9 hres a.m. Les billets (\$3) sont en vente au Terminus. Pour informations, appeler: 4-7000.

ont été trouvés en possession d'un véhicule moteur alors que leurs facultés étaient affaiblies par l'alcool. En tout 1971 automobilistes ont contribué, bon gré mal gré, à la caisse des amendes. Les agents ont distribué au cours de l'année un total impressionnant de 3,427 billets, soit une moyenne légèrement inférieure à 10 par jour.

Au chapitre des plaintes diverses, on peut facilement constater que nos citoyens ont le souci de conserver la pureté de leurs coeurs. Le rapport montre en effet que la force constabulaire a

reçu en 1954 1 plainte pour des actes indécents, une pour attentat à la pudeur, une pour conduite indécente, 3 pour porter le scandale, et 3 pour "uriner sur les places publiques. On y trouve également des griefs pour la "traite des blanches" et la tenue de maison de "rendez-vous"...

Chiens écrasés...

Il y eut en 1954, selon les statistiques officielles 18 chats morts, 10 chiens écrasés et 17 égarés. Sur les chiens égarés, nos policiers qui ont du flair en ont retrouvé 6. La force constabulaire a rendu entre autres de précieux services, notamment accompagner les pays, 233 fois, prise d'empreintes digitales, 80, escorter convois ou parades, 17, enfants égarés et retrouvés, 70, etc.

Remerciements...

A la fin du long document, M. J.-A. Malo, chef de police remercie Son Honneur le Maire, et les échevins pour la compréhension avec laquelle ils ont bien voulu traiter de tous les problèmes pertinents à la police. Enfin, il adresse à la population et aux citoyens de la ville ses remerciements pour leur contribution au bon fonctionnement du service de la police locale.

SERVICE DES INCENDIES
Présenté simultanément avec le rapport du service de la police, celui du service des incendies, sous la direction du Chef Lionel Gaucher, indique que le nombre d'appels pour le feu reçus pendant l'année fut de 195, comparativement à 192 en 1953. On constate que les principales causes d'incendies sont: cheminées et tuyaux, 27, surplus d'huile 27, surchauffage, 10, etc. Le nombre des fausses alarmes s'est totalisé à 28.

Les dommages causés par l'incendie dans la Cité de St-Hyacinthe pendant l'année qui vient de se terminer se sont élevés à \$39,590, en comparaison à \$42,000 l'année précédente.

M. Gaucher profite lui aussi de l'occasion pour remercier les autorités municipales, les membres de la brigade des incendies, et la population maskoutaine qui l'ont si bien secondé dans son travail.

UN GRAND GALA ARTISTIQUE A St-HYACINTHE

En mars prochain

La fanfare du Royal 22ème Régiment, dont la renommée n'est plus à faire, entreprendra dans une dizaine de jours une deuxième tournée de concerts dans la province de Québec. Elle sera vraisemblablement à St-Hyacinthe vers le début du mois de mars; ce concert sera présenté en hommage à la population maskoutaine pour l'appui renouvelé qu'elle apporte à son unité militaire locale.

Pour satisfaire les desirs du public et répondre aux nombreuses demandes parvenues de gens qui ont eu le plaisir d'assister au Gala Artistique Militaire 1954 aussi bien que de personnes qui n'ont pas eu l'occasion d'assister à ce spectacle, le commandant du Secteur de l'Est du Québec, le brigadier Frank J. Fleury, a décidé d'organiser un nouveau Gala Artistique Militaire pour 1955.

Cette tournée débutera le 24 janvier prochain pour se prolonger jusqu'à la fin de mars. Les principaux centres où seront donnés les concerts sont Ste-Anne de la Pocatière, Montmagny, Thérford Mines, Beauceville, Chicoutimi, Kénogami, Arvida, Donnacona, St-Raymond, La Malbaie, Causapscal, Rimouski, Québec, Lévis, Trois-Rivières, Sherbrooke, St-Hyacinthe, et Granby.

Ces concerts seront des spectacles de grande classe, nous assure l'organisateur de la tournée, le major Léon Taschereau, du quartier-général de l'armée à Québec. La fanfare du Royal 22ème Régiment sera accompagnée d'artistes de valeur exceptionnelle, tels que Simone Rainville, soprano lyrique remarquable, le brillant ténor québécois, Pierre Boutet, la pétillante et charmante diseuse, Mae Séguin et les toujours populaires Collégiens Troubadours, M. Gaston Blais agira comme maître de cérémonie.

Le programme a été préparé par le distingué directeur de la fanfare du Royal 22ème Régiment, le capitaine Edwin Bélanger, en collaboration avec les vedettes. Il comprend des pièces variées, choisies avec soin, dans le but de plai-

(Suite en page 6)

L'ASSURANCE-CHOMAGE

1846 personnes placées et \$ 1,307,833. payés en 1954
1000 CHOMEURS A SAINT-HYACINTHE

Le bureau local du service fédéral de l'Assurance-Chômage, sous la gérance de M. Maurice Tessier, vient de nous faire tenir son rapport annuel en date du 31 décembre 1954. Il nous fait note que plus de \$1,307,833.05 furent payés en prestations dans la ville et la région. St-Hyacinthe pour sa part a reçu \$697,792. de ce montant. Les applications enregistrées pour des prestations se totalisent pour la ville à 5,957 et la région comprise à 7,393.

Le nombre de personnes sur l'assurance-chômage en date au 31 décembre est, pour la seule Cité de St-Hyacinthe, 575 à temps partiel et 1,617 à temps complet. Précisons toutefois que de ce dernier nombre 600 ouvriers étaient en chômage pour 15 jours seulement à l'occasion de la fermeture de quelques usines locales pour la période des Fêtes, ce qui diminue à environ 1,000 le nombre des sans-travail.

On constate également que le bureau a reçu de la part des employeurs, 1994 offres de travail, 2,449 personnes furent dirigées chez les employeurs et 1,846 embauchées.

Sur le plan national, l'année qui vient de se terminer a en quelque sorte mis à l'épreuve l'assurance-

chômage, les paiements en prestations atteignant un sommet record. Une telle situation a effectivement mis en lumière toute la valeur du programme dans ses deux domaines d'activité: le placement et l'assurance. Le régime a fait de son mieux pour aider les chômeurs canadiens et maintenir la stabilité dans les affaires. Enfin il a joué un rôle de balancier économique au cours de cette période critique.

M. Tessier nous souligne que même l'employeur qui verse aussi des contributions et ne reçoit en retour aucun paiement direct en argent, a aussi tiré son profit. Même quand les travailleurs ne touchent pas de salaire, ils demeurent cependant des acheteurs grâce à l'assurance-chômage.

Fidèle au programme qu'il s'est tracé, le Club des Francs de St-Hyacinthe organisera sous peu une corvée dans le but de peindre et d'aménager en neuf quelques salles du patronage St-Vincent-de-Paul. On demandera à cet effet la collaboration gratuite des peintres et des marchands de peinture locaux, ainsi que de tous ceux qui désireraient payer de leur dévouement pour la protection de cette grande oeuvre maskoutaine. On se rappelle que le Patronage St-Vincent-de-Paul fête cette année son cinquantième anniversaire de fondation...

Grande partie de cartes, samedi le 22 janvier, au local de la Garde d'Honneur Ind. Inc., à 466 rue St-Simon. Il y aura 20 magnifiques prix courants, prix spécial et prix de présence. Le jeu débutera à 8 hres 15. Le Whist et le Cinq-Cent seront au jeu. Tous les amateurs sont cordialement invités.

(Suite en page 6)



De passage à St-Hyacinthe, le Rev. Père Edmond Desrochers, S.J., ex-président de l'Association des Bibliothécaires de la province de Québec, s'adresse ici aux membres du Club Richelieu de notre ville et leur parle des modalités de financement d'une bibliothèque. Incidemment, les bibliothécaires de la province tiendront sous peu dans notre ville une journée d'étude. La date est encore à déterminer.

L'AFFAIRE DE St-DENIS

Les Gunmen de St-Denis envoyés aux Assises

FELICITATIONS AUX POLICIERS

La salle du Palais de Justice de Saint-Hyacinthe était comble vendredi dernier, lors de la comparution des jeunes gens accusés du hold-up de la Caisse Populaire de St-Denis-sur-Richelieu, le 27 décembre dernier. On se rappelle que les trois accusés, Cajetan Charbonneau, Denis Blais et Benoit Desrochers, furent arrêtés par les limiers de la police provinciale de Saint-Hyacinthe, moins d'une heure après leur attentat.

Vêtus proprement, en apparence calmes, les suspects ont suivi avec beaucoup d'intérêt, va sans dire, les phases de l'enquête préliminaire. Me Raymond Daoust, jeune et brillant avocat de Montréal, occupait pour la défense.

Le premier témoin appelé à la barre fut le gérant de la Caisse Populaire de St-Denis, M. Laurent Gaudette. A la demande du procureur de la couronne, Me Gaétan

Sylvestre, il rappela en détail les circonstances qui entourèrent l'incident du 27 décembre dernier.

Il identifia un des suspects, Cajetan Charbonneau, comme étant le porteur de l'arme à feu. Interrogé par Me Daoust, M. Gaudette dit n'avoir aperçu que Charbonneau que pendant environ une mi-



Me RAYMOND DAOUST

nute et qu'il lui était impossible de reconnaître celui qui l'accompagnait.

Le deuxième témoin de la Couronne, Mlle Clarisse Rémi, caissière à la Caisse Populaire précisa le montant du vol qui se chiffrait à \$2,754.25. Mlle Rémi identifia également l'accusé Charbonneau comme étant celui qui leur avait intimé l'ordre de se jeter par terre et de ne pas relever la tête.

M. Hervé Leblanc, de St-Denis, qui alerta promptement la sûreté provinciale au moment du vol, déposa à la barre. Aux questions de Me Sylvestre il répondit avec beaucoup de calme et de précision. A trois reprises, M. Leblanc, répondant aux questions de l'avocat de la défense, Me Daoust, identifia positivement deux des accusés, en l'occurrence Cajetan Charbonneau et Benoit Desrochers. Il appert, suivant le récit de M. Leblanc, que l'autre accusé se tenait au volant de l'automobile, attendant ses compagnons et prêt à prendre la fuite.

Le dernier témoin à se faire entendre pour la Couronne fut le sergent-délective Gagnon, de la sûreté provinciale locale.

Après la déposition des témoins, (Suite en page 6)

Partie de cartes

— Annonces classées —

A VENDRE

A VENDRE. — Propriété privée, en brique, 6 pièces, chauffage central à l'huile; garage chauffé, en brique, \$11,200, peu de comptant demandé. S'adresser à 265 Blvd Laflamme, La Providence, Tél. 4-6941. 3dc-jno

A VENDRE OU A ÉCHANGER

Propriétés de 1 à 8 logements, soit en bois ou en brique, accepterait automobile ou télévision ou ce que vous aurez à offrir. Une autre en brique, place d'affaires, aussi épicerie-restaurant. Hôtel Cordonnerie. Nettoyage et entrepôt à fourrure. Aussi terre avec \$1,500, comptant. Emplacement; coupe de bois; garage; imprimerie; terre avec commerce de lait à Montréal. Pour vos achats, ventes ou échanges, consultez tous jours.

OVILA LAFORTE, concubine
1065, rue St-Joseph, St-Hyacinthe
Tél. : 4-7176. 7jan-jno

A VENDRE. — Commerce d'instruments aratoires, pièces et accessoires. Aussi agence de tracteurs renommés, à très bonnes conditions. Deux commerces aussi importants l'un que l'autre. Raison de vente : manque de temps. Ecrire à Casier Postal 210, St-Hyacinthe. 14-17-jno

A VENDRE. — "Duffie" (manteau avec boutons de bois, en forme de baril), grandeur 32, seulement une saison d'usage. Aubaine. S'adresser à Mme Leblanc, 2390, rue Girouard, St-Hyacinthe. Tél. 4-4328. 21dc-jno

A VENDRE. — Beau cottage, 1 1/2 étage, six pièces, bien situé, grand terrain. Pour informations, s'adresser, durant le jour, au bureau des Produits Laitiers Mont St-Hilaire, 1205 rue Sicotte, St-Hyacinthe. 14-21-28jv

A LOUER

BUREAU A LOUER. — Bureau à louer, situé à 575 rue Mondor. S'adresser au Docteur Léo Benoit. 14jv-jno

A LOUER. — Chambres-salon, meublées et chauffées, avec cuisine, dépenses, garde-robes en cèdre, solarium, chambre de bain, entrée privée, réfrigérateur, laveuse électrique, avec usage du téléphone. Pour jeune fille, dames ou couples âgés voulant se faire un bon chez-soi. S'adresser à 2420, 13ème rue Morin, St-Hyacinthe. 7 jv-jno

A LOUER. — A Douville, 5 appartements, chauffés, avec garage. Libre. Beau site, face à la rivière, 2 minutes du centre de la ville. Pour informations, demander B. Gobeille ou Léonil Phaneuf. Tél. 4-8646. 14-18jv

A LOUER. — Logement de 2 et 3 pièces, plus chambre de bain. Réfrigérateur fourni. S'adresser chez Théo. Gauthier, 1930 Cascades. Tél. 4-7161 ou 4-8787. 19d-jno

A LOUER. — Appartement à louer, 2 pièces, chauffées et meublées; situé au centre de la ville. Tél. 4-5379 ou 4-8462. 18j-jno

A LOUER. — Grand appartement meublé, situé rue Girouard, entrée privée, genre logement. S'adresser à 755, rue Larocque, St-Hyacinthe. 10dc-jno

A LOUER. — Beau logement, 6 pièces, chauffé, eau chaude; au 3ème étage. Loyer \$80.00 par mois. Libre le 1er mars. Tél. 4-8348. 21jv

A LOUER. — Chambre meublée, pour une ou deux filles, en face du parc Dessaulles; eau chaude; usage du téléphone; peut faire la cuisine si désiré. S'adresser à 1010 rue Hôtel-de-Ville, St-Hyacinthe. 21jv

A LOUER. — Logement, 5 pièces, chauffé, propre, moderne, 2 chambres à coucher; eau chaude à l'année; centre de la ville, coin Hôtel-de-Ville et Sicotte. Libre immédiatement. Pour personnes tranquilles. Aussi service de taxi, jour et nuit. S'adresser au Restaurant et Taxi Delage, 1495 Sicotte, Tél. 4-9121. 21jv

A LOUER. — Logements neufs à louer, 4 appartements, situés dans le centre de la ville. S'adresser à 200 rue Duels, St-Hyacinthe. 21-28jv-4-11jv

A LOUER. — Logis de 4 appartements, non chauffé. S'adresser à 1555 rue Nelson, St-Hyacinthe. 21jv-jno

A LOUER. — Logement de 2 pièces, chauffé, avec cuisinette et salle de bain, eau chaude à l'année, entrée privée. Usage du téléphone. Situé dans le centre de la ville. S'adresser à Victorine Caouette, 209, rue Mondor, St-Hyacinthe, Tél. : 4-6684. 21 jan.

A LOUER. — Beau logement moderne, 5 appartements, chauffé, toutes commodités. Sans enfant. Avec garage ou non. Aussi local central, avec grande vitrine, pour commerce, situé sur la rue Morison, Bourg-Joli. S'adresser à L. Boucher, 2448 Sicotte, St-Hyacinthe, Tél. : 4-4807. 21 jan.

DIVERS

Aux DAMES DESIREUSES de s'assurer un bon revenu en travaillant quelques heures par jour nous avons le genre de travail qu'il vous faut. Expérience non requise. Ecrire à Casier Postal 210, St-Hyacinthe. 21-28jv

LAVAGES. — Feraient des lavages à domicile. Tél. 4-9431. 21jv

DEMANDES. — Hommes sérieux, possédant automobile, voulant se faire de \$75.00 à \$100.00 par semaine. Pour sollicitation. Toute organisation fournie par nous. S'adresser par écrit à R. G. E. C. P. 210, St-Hyacinthe. 14-18-21-25jv

VENDEURS DEMANDES
Si vous êtes intéressés dans une position d'avenir, nous avons des ouvertures dans nos magasins dans la vente d'appareils électriques, expérience non essentielle. Salaire — Commission plus de nombreux autres avantages. S'adresser au gérant de notre magasin le plus près ou au bureau-chef. Southern Canada Power Co. Ltd., Montréal. 7-14-21jv

REMERCIEMENTS. — Mme Joseph Robitaille et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Joseph Robitaille, soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière que ce soit.

REMERCIEMENTS. — M. et Mme Roland Masse, et leur famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion du décès de leur fils, Robert, soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière que ce soit.

La marchandise est toujours de qualité à l'épicerie **PAUL-EMILE GAUCHER**

AU CONSEIL (suite)

(Suite de la page 3)
cette banque signés par le maire et le dit trésorier, 10 — une somme n'excédant pas \$100,000.00 en attendant la rentrée des taxes imposables pour l'année 1955; et 20 — une somme de \$60,000.00 en attendant l'encaissement des obligations dérivées par les règlements 717 et 718. La présente résolution n'aura d'effets que lorsqu'elle aura été approuvée par la Commission Municipale de Québec, à qui elle sera soumise avant que ces emprunts ne soient effectués.

L'échevin Lafontaine propose, appuyé par l'échevin Bousquet, et il est résolu, qu'un ou des membres de la trésorerie municipale soient autorisés à rencontrer des autorités soit de la province soit de la cité de Montréal, afin d'avoir

des suggestions pour une meilleure perception de la taxe de vente tant de la part des percepteurs locaux que des résidents de cette ville qui vont faire des achats à l'étranger.

L'échevin Lafontaine propose, appuyé par l'échevin Bousquet, et il est résolu, que la liste des comptes des services municipaux, se totalisant à \$53,851.19, et celles des services des eaux et d'électricité, au montant de \$11,797.00 produites par le trésorier et recommandées par le comité des Finances, soient approuvées et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

Saint-Hyacinthe, le dix-neuvième jour du mois de janvier, mil neuf cent cinquante-cinq.

Greffier de la cité de Saint-Hyacinthe

LOUIS HEROUX & FILS LEE

FER ORNEMENTAL

50, MONDOR TEL. 4-8033 ST-HYACINTHE

JOLI COTTAGE A VENDRE

Situé au Domaine Hertel à Douville.

Grandeur 52' x 33' — 3 chambres à coucher — système de chauffage à eau chaude. — Conditions de paiements faciles.

S'adresser à :

GILLES DION

TEL. 4-7986

TEL. 4-9545

Au Paris



Marcello Mastroianni et Gianna-Maria Canale, dans une scène du film "L'Ange du Péché" qui prendra l'affiche dès dimanche, au "Paris". Au même programme : "Rue de l'Estrapade", avec Louis Jourdan, Anne Vernon et Daniel Gélin.

Au grill dansant de l'Ottawa

En vedette au Grill Dansant de l'Hôtel Ottawa cette semaine tous les soirs, la si jolie et si populaire, MARGIE DARE, dans son tour de chant.



MARGIE DARE

mande générale, JACQUELINE TURNER, qui avec le talent qu'on lui connaît sera la grande étoile de la soirée.



JACQUELINE TURNER

Donc, comme d'habitude, en foule populaire artiste invitée. N'oubliez pas les jeux du vendredi soir et les nombreux prix qui y sont tirés, ainsi que le grand spécial de tous les samedis soirs, qui sait si bien divertir la nombreuse clientèle de l'Hôtel.

COMME TOUJOURS L'ENTREE EST LIBRE.

Assemblée

Mardi soir, le 25 janvier, à 8 heures, au sous-sol de la cathédrale, se tiendra l'assemblée mensuelle du Cercle d'Economie Domestique. Elle sera suivie de l'élection des officiers pour 1955.

Ecoutez :

LE DIMANCHE à C B F

"La Revue des Hebdo"

de Midi à Midi 15

St-Damase

Dimanche soir, à la réunion mensuelle des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, on procéda à l'élection des membres de la direction. Pour les Jeanne d'Arc : Mlle Claire Danis, réélue présidente; Mme Doris Poirier, élue vice-présidente; Mme Joseph Gaucher, réélue secrétaire; Mlle Gisèle Danis, réélue trésorière; Mme Edouard Gaucher, Mme Armand Guillet, Mlle Huguette Beauregard, Mlle Angèle Fréchet, réélues directrices. Autres directrices : Mme Jean-Louis Beauregard, Mme Lionel Gemme.

Pour les Lacordaire : M. Joseph Gauthier, élu président; Doris Poirier, élu vice-président; Germain Beauregard, réélue secrétaire; Nelson Goulet, réélue trésorière; Jean-Louis Beauregard, Rodolphe Goulet, Fernand Gaucher, Antoine Gaucher, réélus directeurs. Autres directeurs : Gérard Choquette, Jean-Paul Viens, Philippe Jodoin, René Blanchette et Maxime Beauregard.

M. le curé Albany Beauregard, aumônier pour les deux cercles.

Acton Vale

Voici la liste des gagnants de magnifiques prix du concours des Fêtes, organisé par un groupe de huit marchands d'Acton Vale. Le tirage eut lieu au Magasin Paquette. Premier prix : \$100, gagné par M. Gilles Seyer; 2e prix, mixateur électrique Sunbeam, gagné par M. le Dr Lionel Laliberté; 3e prix, un set de valises à voyage, gagné par M. Georges Bisuillon; 4e prix, un fer à repasser, gagné par Mlle Lise Charrier; le 5e prix, 50 gallons d'huile à chauffage "Esso" ou dix dollars, fut gagné par M. Serge Bressure.

M. Camille Guilbert fut élu marguillier en remplacement de M. Rodolphe Grenier, sortant de charge, lors de la dernière assemblée des francs-tenanciers et marguilliers de la paroisse. Le banc d'Oeuvre se compose maintenant de MM. Achille Martel, Edmond Gagnon et Camille Guilbert.

Au dernier recensement paroissial, notre population aurait passé de 4,379, à la fin de 1953, à 4,350 à la fin de 1954; soit une diminution de 29 âmes. Il était donc grand temps d'implanter de nouvelles industries, afin que no-

tre population s'accroisse au lieu de diminuer. Au cours de 1954, 157 baptêmes furent enregistrés, 31 mariages et 22 sépultures.

Récompense un grand nombre de partisans et d'amis de M. Daniel Johnson se réunissaient au Manoir Acton, pour un grand souper en l'honneur du député de Bagot, et le féliciter de sa nomination "d'assistant" du Premier Ministre, l'honorable Maurice Duplessis.

Le soir, une grande soirée eut lieu à la Salle Charlebois, où tous les principaux organisateurs et administrateurs du parti étaient venus de tout le comté. Après les discours, un magnifique fauteuil "Lazy-Boy" fut offert par les électeurs et présenté à M. Johnson par M. le Maire Roger LeBrèque. Mme la mairesse présenta à M. Johnson une magnifique gerbe de fleurs naturelles. Le tout se termina au son d'orchestres entraînants.

La dernière assemblée du Conseil a eu lieu le 4 janvier dernier. Les comptes au montant de \$14,369.96 furent acceptés ainsi que le rôle des comptes d'eau à percevoir pour le trimestre de janvier à avril se chiffrent à \$3,772.15. La nomination de la part de M. Philippe Landry, au mon-

tant de \$225, fut approuvée, concernant l'enlèvement de la neige et le sablage des trottoirs pour l'hiver 1954-55.

Le 10 janvier dernier, au bureau de l'Hôtel de Ville, le secrétaire-trésorier, M. Ménard, procéda à la vente du terrain et de la construction, ayant appartenu à la Succession Charbonneau, rue Lemay. Le tout fut vendu au plus haut enchérisseur, soit M. Joseph St-Pierre, du 4e rang, pour la somme de mille dollars.

Les gagnants du Concours des Fêtes chez Mme D. Deslandes, 1er prix, un set de vaisselle avec verrerie et couverts de 134 morceaux, gagné par Mme Jules Fontaine, de St-Théodore. 2e prix, une lampe de table, gagnée par Mlle Monique Boisvert; 3e prix, une automobile pour enfant, gagnée par Mme Roger Charlebois; 4e prix, une magnifique poussette gagnée par Mlle Denise Moreau; 5e prix, une manne à linge, par Mlle Solange Champagne.

Le 9 janvier a été baptisé Joseph-Jean-Luc, né le 7 janvier, enfant de M. et Mme Emile Carmel (Anne-Marie Blain). Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Luc Blain (Thérèse Harnois) de Ville-Emard, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Pierrette Gravel-Blain, tante du bébé.

St-Bruno

A St-Bruno le 11 janvier, a été inhumé le corps de Rose-Anne Gauthier, épouse de feu Azarie

NOTRE GRANDE

VENTE

D'APRES L'INVENTAIRE SE CONTINUE

Voyez nos vitrines et

Profitez de ces **Spéciaux**

qui vous sont offerts chaque jour!

Gobeille & Brouillette Enr.

1191, CASCADES

Tél. 4-6424

ST-HYACINTHE

FUTURS MARIÉS!

ne manquez pas cette

OCCASION UNIQUE

d'économiser en réservant

l'ameublement désiré à l'avance

UNE VISITE

à notre magasin vous convaincra de nos Bas PRIX et des facilités de paiements que nous vous offrons

Vous bénéficierez en plus de

L'entreposage GRATUIT

Claude RENAUD

Electricien Enr.

Représentant

CBS Columbia T-V

VENTE ET REPARATION

245 St-Louis — Tél. : 4-4226 — St-Joseph

CBMT — Canal 6

SATURDAY, January 22
3:00—Music
4:30—Today on CBMT
5:30—Mickey Rooney
6:00—Children's Corner
6:30—Disneyland
6:50—The Army Show
7:00—CBS TV News
7:30—Life is Worth Living
7:50—Holiday Ranch
8:00—Jackie Gleason
9:00—On Camera
9:30—Hockey Night
10:30—Film
10:30—Chicago-Canadiens
11:00—Re: Fraynes
11:00—CBC News
11:10—The Billy O'Connor Show
11:20—Wrestling from Chicago
SUNDAY, January 23
11:30—Music
12:00—Today on CBMT
1:30—This is the Life
2:00—Country Calendar
2:30—Ray Bolger
3:00—You are there
3:30—Burns and Allen
4:00—The Playhouse
4:30—On the Spot
5:00—Small Fry Frolics
5:30—Sapnot
6:00—Exploring Minds
6:30—My Favorite Husband
7:00—Our Miss Brooks
7:30—CBC News Magazine
8:00—Toast of the Town
8:30—Four Star Playhouse
9:00—"Stuffed Shirt", with Charles Boyer
9:30—Shorttime
10:00—Scope
11:00—CBC News
11:30—This week.

MONDAY, January 24
3:00—Music
3:55—Today on CBMT
4:00—Junior Science
4:30—Youth takes a stand
5:00—Hidden Pages
5:30—Howdy Doody
6:00—Ourtown
6:15—Bill Corum
6:30—Tabloid
6:50—CBC TV News
7:00—The Star and the Story
7:30—Living
8:00—Cassidy's Hour
9:00—Dragons
9:30—Mr. Showbusiness
10:00—Studio One
10:30—"It Might Happen Tomorrow" by Carey Wilbur
11:00—CBC News
11:15—Life of Riley.

TUESDAY, January 25
3:00—Music
3:55—Today on CBMT
4:00—Find a Hobby
4:30—How about that
4:45—A Walk with Kirk
5:00—The World through Stamps
5:30—Let's go to the Museum
6:00—Howdy Doody
6:30—This is your Music
6:50—Tabloid
7:00—CBC TV News
7:30—Donald O'Connor
7:45—Dinah Shore
8:00—Pick the Stars
8:30—G.M. Theatre
9:30—"The Blood is Strong" by Lillian Sinclair
10:30—"What's My Line?"
11:00—CBC News
11:30—Crown Theatre

Déjeuner-Communion des Chevaliers de Colomb

Dimanche prochain, le 23 janvier, servi dans les salles du Conseil. La messe sera célébrée par le R. Père de la Cathédrale, une messe suivie Jacques Chartier, des Pères du Saint-de la communion, à 8.30 heures a.m. Esprit. Il donnera au déjeuner une draie. pour les Chevaliers de Colomb du causerie sur le Nigeria. Conseil 960.

Venez nombreux participer à cette Après cette messe, un déjeuner sera belle activité colombienne.

TIERS-ORDRE

La réunion du Tiers-Ordre franciscain aura lieu dimanche prochain, 23 janvier, à 4 heures, à la Cathédrale.

Au sous-sol de la Cathédrale, à 3.30 heures, il y aura réunion des Novices.

REUNION DE LA LIGUE DES PROPRIETAIRES

A l'Hôtel de Ville, mardi soir prochain, le 25 janvier, à 8 h. 30, il y aura Réunion de la Ligue des Propriétaires. Le conférencier, M. Jean Robitaille, officier des Relations Extérieures de la All Canada Insurance Association, entretiendra l'assistance sur les Assurances.

Tous les agents d'assurance de la ville sont spécialement invités, ainsi que les Propriétaires et la population de St-Hyacinthe.

Mlle Beaudry se classe parmi les premiers

La Chambre de Commerce de St-Hyacinthe qui avait délégué sa Secrétaire, Mlle Denise Beaudry, aux cours de perfectionnement organisés par la Chambre de Commerce de la Province de Québec en juin dernier, vient d'apprendre que Mlle Beaudry s'est classée parmi les premiers des 66 secrétaires qui ont subi les examens.

Durant une semaine, les secrétaires de la province ont étudié les divers aspects du fonctionnement des Chambres de Commerce et les meilleurs moyens d'aider au développement de leur localité, but principal de toute Chambre.

Les cours portaient sur l'économie politique: consommation, production,



facteurs de production, l'organisation de la production dans le monde moderne, la distribution, transports, finance, service, le régime économique. L'expansion industrielle: importance de l'industrie, programme d'expansion industrielle, enquête économique; services aux industries locales, la recherche d'industries nouvelles, le crédit à l'industrie; l'organisation, structure, champ d'action d'une Chambre de Commerce; Les comités dans une Chambre de Commerce; Le Recrutement.

Des professeurs éminents tels que Messieurs, F.A. Angers, professeur et directeur du service de documentation économique de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Jacques Melançon, conseiller en placements, Bolton Tremblay et Company, Gustave Tremblay, assistant-directeur de la province de Québec, Gilbert A. Latour, directeur général de la Chambre de Commerce du District de Montréal et autres se sont efforcés de faire des secrétaires de Chambre de Commerce des autorités en administration d'associations.

Depuis 1943, la Chambre de Commerce de la Province de Québec, en collaboration avec le Ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, donne des cours de perfectionnement aux secrétaires des Chambres aînées et cadettes. Plus de 600 personnes ont profité à date de ce service.



Banquet mixte du Club des Francs au Patronage

Le 17 février prochain, à 7 heures p.m., le Club des Francs de notre ville donnera un grand banquet mixte, au Patronage Saint-Vincent-de-Paul. A cette occasion, il y aura réception des nouveaux membres.

Deux artistes invités viendront accompagner le Club: M. Jean-Guy Cusson, basse, et Mlle Yolande Archambault, soprano. Il y aura en plus plusieurs talents locaux que l'assistance pourra applaudir.

Une invitation sera envoyée aux autorités religieuses et civiles pour se joindre au Club.

Tous les profits de ce banquet seront versés aux Œuvres du Patronage Saint-Vincent de Paul, qui, comme on le sait, célèbre cette année son 50^e anniversaire de fondation.

M. J.P. Lagacé réélu conseiller

Il y avait lutte au siège no 5 dans la municipalité de St-Hyacinthe. Le Confesseur, lors des dernières élections municipales: M. Jean-Paul Lagacé, conseiller sortant de charge, fut réélu avec une majorité de 32 voix sur son adversaire, M. Georges Rainville.

Aux deux autres postes de conseillers, MM. Omer Guilbert et Paul Girard avaient été élus en remplacement de MM. Paul-Omer Blanchard et Albert Goulet. Dans cette municipalité, M. le maire Ernest Sylvestre a également été réélu.

Gérant



La Household Finance Corporation of Canada annonce la récente nomination de M. L. Leblanc, comme gérant du bureau de leur branche à St-Hyacinthe. M. Leblanc a travaillé pour la HFC dans plusieurs bureaux de la Province de Québec; avant sa nomination à St-Hyacinthe, il était gérant de la branche de Thetford Mines.

liques demandant certaines informations concernant la Commission Municipale est référée à cette dernière qui devra fournir les renseignements demandés.

Il est unanimement décidé que les membres du Comité municipal de la voirie rencontrent les représentants du Syndicat des employés municipaux, qui en font la demande, mercredi, le 19 janvier, courant à l'hôtel de ville, à 7 heures 30 de la soirée. Les requérants sont priés de soumettre par écrit à cette séance les modifications qu'ils désiraient apporter au contrat de travail existant.

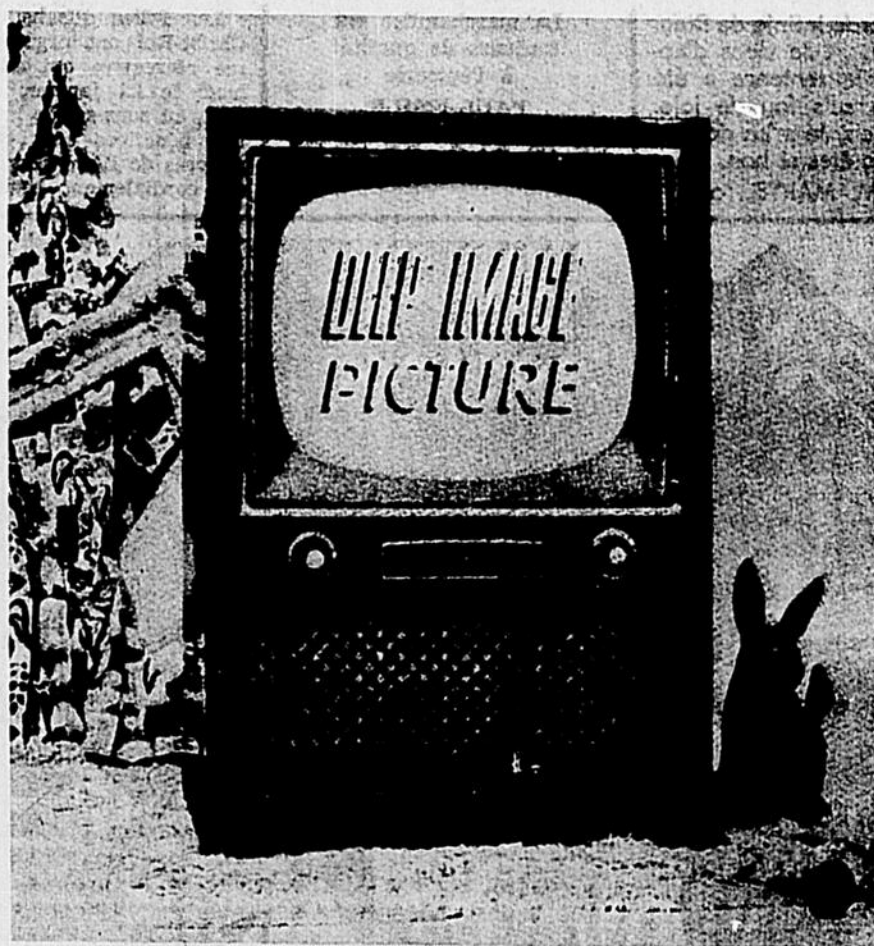
L'échevin Lafontaine propose, appuyé par l'échevin Bousquet, et il est résolu, que le trésorier soit autorisé à emprunter pour le compte de la cité, de la Banque Canadienne Nationale, à un taux pas plus élevé que cinq pour cent l'an, par billets faits à l'ordre de

(Suite en page 2)

La meilleure image au Canada

DIVERTISSEMENT COMPLET AU FOYER PAR LA

TELEVISION RCA VICTOR



La TV qui présente une apparence nouvelle...

MODÈLE 24-TC-145 LE *Bystander* 24 - pouces

Le magnifique Bystander RCA Victor vous invite à une expérience toute nouvelle en télévision... à cette sensation merveilleuse "d'y être en personne" qui défie le réalisme même d'un siège de loge! Les captivantes images de 24" s'engagent en place avec une clarté superbe, une "profondeur" excitante et d'un réalisme merveilleux. Le meuble distinctif et compact comprend toute une foule des fameuses caractéristiques de qualité RCA Victor, y compris "l'Image Profonde", le circuit "Moniteur Magique", la sonorité "Gosier d'Or" et maintes autres. Le meuble est à peine un peu plus gros que celui d'une console 21". Voyez le Bystander à l'oeuvre — jugez par vous-même des merveilles de cette nouvelle apparence. En noyer, acajou ou chêne cerné. 41" de hauteur, 30 1/4" de largeur, 20 1/2" de profondeur. 21 lampes.

REPARATIONS

Notre magasin est muni d'un atelier de réparation des plus complets, quelle que soit la marque de radio ou téléviseur que vous possédez.

VENTE - SERVICE - REPARATIONS

Gérard BRODEUR

TELEVISION - RADIO-PHONO - DISQUES

497, rue de l'Hôtel-Dieu

Tél. 4-7216

(voisin du Masko), SAINT-HYACINTHE

QUE CE SOIT POUR UNE AUTOMOBILE NEUVE OU USAGÉE

voyez

votre vendeur DODGE - DE SOTO

Garage Ideal Enr.

3140, RUE DESSAULLES

TEL. 4-6488

SAINT-HYACINTHE

NOTRE SERVICE
N'EST PAS
UN VAIN MOT

NOTRE REPUTATION
N'EST PLUS
A FAIRE

LE CLAIRON maskoutain

Journal bi-hebdomadaire illustré, publié à St-Hyacinthe et qui paraît chaque mardi et vendredi. Imprimé au numéro 435 de l'avenue Mendon, St-Hyacinthe, par L'IMPRIMERIE YAMASKA.

Directeur : Yves Michaud

Publicité : Roméo Clément

Sports et photos : J.G. Brodeur

Nouvelles : Marcel Theriault



L'abonnement annuel est de \$2.50, ou \$6.00 pour trois ans. En vente chez tous les dépositaires de journaux.

La politique provinciale

LE SYSTÈME DES OCTROIS

Le député de Ste-Marie s'est de nouveau distingué en Chambre la semaine dernière par un discours à l'empereur de la province à propos de la politique provinciale.

Il a montré à la Chambre que l'ingérence politique existe dans les octrois du ministère du Commerce, malgré les affirmations au contraire de l'honorable Paul Beaulieu.

L'an dernier, deux associations ont demandé un octroi au ministre de l'Industrie et du Commerce pour aller représenter la province à une grande exposition d'art culinaire à Berne, en Suisse. Ces deux associations étaient l'Association des Cuisiniers et Pâtisseries de la province de Québec et la Corporation des Cuisiniers du Canada. Or, un octroi de plusieurs milliers de dollars a été accordé à l'Association des Cuisiniers et Pâtisseries de la province de Québec tandis que la Corporation des Cuisiniers du Canada s'est vu refuser tout octroi. Or, l'Association qui a reçu un octroi et une bédiction du ministre du Commerce s'est classée au dernier rang de tous les concurrents tandis que la Corporation des Cuisiniers du Canada, dirigée par M. Gaby Richard, s'est classée quatrième de tous les pays du monde.

L'Association des Cuisiniers et Pâtisseries de la province de Québec était dirigée par un M. Rupp, un Suisse.

Le député de Ste-Marie a demandé, au début de son discours, sur quelle base est établie la distribution des octrois du ministère du Commerce. M. Beaulieu lui répond que dans les localités où il n'y a pas de commissaire indus-

triel, les Chambres de Commerce peuvent remplir ce rôle pour aider les petites industries locales. Il arrive que la municipalité ne puisse les aider et dans ce cas, elles s'adressent au ministère. Le but de l'octroi est le même dans tous les cas: aider la petite industrie locale.

M. Dupuis s'élève contre le système des octrois qu'il qualifie de moyen à la disposition du gouvernement pour assurer le crédit. C'est un moyen à la disposition du gouvernement d'accorder des faveurs politiques. Le ministre s'élève contre cette affirmation et met au défi le député de Ste-Marie de citer un seul cas de favoritisme. C'est alors que M. Dupuis s'est levé pour citer le cas de l'Association des Cuisiniers et Pâtisseries de la province de Québec qui reçoit un octroi alors qu'une association concurrente, dirigée par M. Gaby Richard, un électeur du comté de Ste-Marie, n'en reçoit pas. Or, c'est précisément l'association boycottée par le ministre du Commerce qui remporte les honneurs alors que celle qui jouit de la bédiction du ministre se classe au dernier rang.

Le cas était tellement patent que le ministre ne s'est même pas levé pour répondre ou s'expliquer.

Les personnes présentes en Chambre ont pu voir le premier ministre demander au sous-ministre, M. Coderre, si ce qu'affirmait M. Dupuis était vrai. M. Coderre fit signe que oui.

Après la séance, le ministre et son sous-ministre ont dû en entendre parler. Rarément a-t-on vu un ministre de l'Union Nationale se faire raver le clou de façon aussi décisive.

M. Jean Breton gagne le concours de photographie

Nous donnons ci-dessous les noms des gagnants du grand concours de PHOTOGRAPHIE organisé par la Pharmacie Jean Locas, et qui a pris fin le 30 décembre dernier.

GRAND PRIX

TOUTES CLASSES

Monsieur Jean Breton, 780 Crevier, La Providence, est le gagnant d'un voyage à New York pour 2 personnes.

PHOTOGRAPHIES D'ENFANTS:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

PAYSAGES:

1er prix:

Mlle Louise Goyette, 2736 rue

Girouard, gagne une caméra

d'une valeur de \$42.00.

2ième prix:

M. Bernard Girouard, 2220 rue

Raymond, gagne un radio West-

inghouse d'une valeur de \$25.00.

3ième prix:

Mme Léon Bédard, 295 rue St-

François, gagne une caméra

d'une valeur de \$11.00.

Le Courrier de Jeanne

La Vie Mondaine

Question — Que me conseillez-vous pour un mariage en février: un chapeau de feutre avec perles, un chapeau de plumes ou un chapeau de paille? Un manteau de mouton de Perse gris conviendrait-il avec un chapeau rouge et des accessoires? Le tout serait d'un rouge clair? QUI VEUT ÊTRE CHIC

Réponse — Pour une tenue aussi élaborée que celle requise pour un mariage chic, je préférerais une teinte plus douce, me semble-t-il. A ce moment, les chapeaux de paille feront sans doute plus nouveau que le feutre et les plumes. Une visite au magasin vous inspirera quant aux teintes à choisir.

Question — Je dois chanter à des noces d'argent et ce sera sur une estrade et dans une salle publique. J'aimerais porter une robe longue, sans manches et décolletée. Mon mari me dit que je serai excentrique, mais je sais que c'est parce qu'il ne voudrait pas me payer deux toilettes. Il me semble que je pourrais porter une robe d'après-midi pour le dîner et cette robe que je viens de vous mentionner pour l'heure du petit concert. Nous serons quatre cousines à nous exécuter et toutes les quatre, nous attendons votre avis pour choisir nos robes. LES FILLES A MANDA

Réponse — A votre place, je me contenterais de vos toilettes d'après-midi pour monter sur l'estrade, comme vous dites. Ce n'est pas comme si vous étiez des artistes invitées et payées pour vous exécuter. Si je comprends bien, tout se passera dans l'intimité et ce serait de mauvais goût, me semble-t-il, de jouer soudainement à l'étrangère en vous "costumant" comme vous le désirez.

Question — Mon mari s'est mis dans la tête de changer ses cadeaux et ce qu'il ne parvient pas à récupérer en argent, il le vend à sacrifier; avec cet argent, mon-sieur veut aller en Arizona où il a une cousine. Mes enfants sont vexés, parce qu'ils avaient fait de gros sacrifices pour acheter plusieurs cadeaux à leur père et ils croyaient lui faire plaisir. Que faire? IL AIME A SE PROMENER, ET IL A DIX ENFANTS

Réponse — Que vos enfants se consolent en songeant qu'ils fe-

DEPLACEMENTS
— M. Stanislas Bousquet, Mlle Lucille Bousquet, M. Olivier Bousquet de Saint-Hyacinthe, étaient les invités de M. et Mme Wilfrid Bernard de la Présentation, à l'occasion du Jour de l'An.
— M. et Mme Arthur Lapointe, M. et Mme Emilien Guertin, de Manseau ont reçu la visite de M. et Mme Osa Lussier, M. Josaphat Portier, Mme Maurice Messier et de M. Henri Cloutier, de cette ville au Jour de l'An.
— M. et Mme Roger Nadeau, M. et Mme Fernand Nadeau, M. et Mme Antoine Comtois de St-Hyacinthe ont assisté à un banquet au Couvent de St-Aimé à l'occasion de l'arrivée du Rév.

prends bien, votre mari aimerait, à son tour, amener la fillette avec lui. En se plaçant à ce point de vue, et si votre fillette en est tant soit peu tentée à son tour, il me semble que vous feriez bien de la lui laisser, de temps à autre. Ou, ce qui serait mieux, peut-être pourriez-vous, vous-même accompagner votre mari à ces soirées, où un homme se sent toujours un peu dépaycé quand il est seul. Je vous approuve, cependant, de préférer le cinéma comme distraction pour votre fillette, car il cultive beaucoup plus et je suppose que vous choisissiez de bons films.

Question — J'ai une chambre à coucher qui est très froide, cet hiver, je ne la chauffe pas. Est-ce que le froid peut endommager le vernis des meubles? Des cartes de Noël signées seulement des prénoms, doit-on signer le nom de la femme ou du mari le premier? UNE LECTRICE

Réponse — Je regrette de n'avoir pu répondre plus tôt. Pour votre première question, je crois, qu'en effet, le froid peut endommager le vernis de vos meubles. Pour votre autre question, le prénom de la femme doit être mentionné le premier.

On est prié d'adresser toute communication à ce courrier à: COURRIER DE JEANNE, Case Postale 210 — Saint-Hyacinthe.

Frère Constant Brouillard des Frères de Ste-Croix. Il avait passé huit ans au Bengale.

— M. et Mme Adalbert Frappier de cette ville et leurs enfants Lise, Yvan et Michelle se sont rendus la semaine dernière à Farnham chez M. et Mme Arthur Frappier à l'occasion du 20ième anniversaire de mariage de ces derniers.

— M. le curé Paul Desrochers de cette ville était en visite dernièrement chez ses frères M. Azarie et M. Léon Desrochers de Saint-Charles.

— Mlle Thérèse Tarte de cette ville visitait dernièrement Mme Conrad Cordeau.

— M. et Mme R. Dion et M. et Mme R. Paradis de Cowansville ont reçu la visite de M. et Mme Rodolphe Fagnant de cette ville, dernièrement.

— M. et Mme A. Sabourin de cette ville se sont rendus à Lawrenceville la semaine dernière.

— Mlle Hermance Bergeron, M. Pierre Brosseau, Mlle Lucienne Roy, M. Gaetan Laliberté, Mlle Alice Roy, M. Wagon Charrette, Mlle Claire Roy, Mlle Lise Bergeron et M. Norbert Nault de cette ville étaient les invités de M. et Mme Sylvain Bergeron de St-Basile, pour le réveillon de Noël.
— M. et Mme Raoul Mercier, M. et Mme Adélard Beauregard, de St-Hyacinthe, étaient les invités de M. et Mme Rodolphe Beauregard à un dîner à l'occasion des Rois.

RECTAL
Au Grand Hôtel, dimanche, le 16 janvier, se réunissaient un grand nombre de parents et d'amis des jeunes élèves qui font parti de l'école de diction, du professeur Mlle Françoise Poitras. Voici les noms de ceux et celles qui ont paru sur la scène: Christiane Desrosiers, Claudette St-Georges, Francine Dumont, Hélène Désilets, Paul Maurice, J.-dith Pothier, Monique Demers, Denise Benoit, Nicole Choquette, Francine Cadotte, Elisabeth Nichol, Jean-Pierre Blanchard, Pierre Labrie, Monique Demers, Cécile Demers, Marielle Demers, Louis Nichols, Micheline Bélanger, Pierre Labrie, Louise Cousineau, Cécile Demers, Marie Lafontaine, Sonia Arsenault, Paul St-Georges, Marielle Demers, Michelle Beauregard, Gilles Bélanger, Gilles Cadotte, Francine Cordeau, Paule Lafontaine, Françoise Beauregard, Hélène Désilets, Réjeanne Nadeau, Nathalie Labrecque, Thérèse Lapierre, Johanne Cordeau, Odette Cousineau, Louise Labrie et Marielle Boucher. Mlle Yvette Poitras violoniste, a interprété "Moby in F. When love is kind, Londonderry Air; elle était accompagnée au piano par Mlle Germaine Daigle. En reconnaissance des élèves de Mlle Françoise Poitras lui ont présenté de magnifiques gerbes de fleurs. Pour terminer, cette dernière a adressé quelques mots de remerciements à tous ceux qui l'ont encouragée dans sa nouvelle carrière.

RECENT MARIAGE
CUSSON — GUERIN
Le 8 janvier dernier eut lieu le mariage de Mlle Yvette Guérin, fille de M. et Mme Victor Guérin de St-Hyacinthe à M. André Cusson, fils de M. et Mme Laval Cusson de cette ville également. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Rév. Père Marcel Harbour, c.s.c., du collège St-Laurent de Montréal, à l'Eglise du Sacré-Coeur de St-Hyacinthe. Après la cérémonie religieuse une réception fut donnée à la salle Chez Wilfrid. Les nouveaux époux partirent par la suite pour un voyage à New York et à leur retour ils demeureront à Saint-Hyacinthe.

Pour toutes nouvelles concernant cette chronique, appelez 4-8548.

La mode

M. B. RUEL ENR.
J. A. PINARD
BIJOUTERIE LAMPRON
Mlle B. A. LEMAIRE
R. BASTIEN
SALON YVETTE ENR.
MAGASIN MODERNE
A. MORRISSETTE
DONAT BOUCHARD
RAYMOND & FRERE
BERG'S LTD.
A. MORRISSETTE
CHEZ MARIETTE
BELANGER & LANDRY
LAMY PRELART
Mlle LAURENCE ENR.
Z. LAROCHELLE
RESTAURANT COURNOYER
EPICERIE CASCADES

EPICERIE CASCADES
BRASSERIE DOW
SALON YVETTE ENR.
TI-COO BAR-B-Q
A. MORRISSETTE
GERARD GREGOIRE
R. BASTIEN
VICTOR MARTIN
LALIME & CADORETTE
LABBE & LABBE
M. L. LALONDE
BRASSERIE DOW
RESTAURANT COURNOYER
BRASSERIE DOW
PHARMACIE LANCTOT
BRASSERIE DOW

La parade de modes de la semaine dernière au magasin Laroche a remporté un vif succès. On voit ici une de nos jolies maskoutaines qui ont revêtu à cette occasion les dernières créations du monde de l'élégance et du chic.

La mode

La parade de modes de la semaine dernière au magasin Laroche a remporté un vif succès. On voit ici une de nos jolies maskoutaines qui ont revêtu à cette occasion les dernières créations du monde de l'élégance et du chic.

LES MAITRES INCONTESTES DE LA FOURRURE A SAINT-HYACINTHE VOUS OFFRENT DES AUBAINES INCOMPARABLES PENDANT LEUR

Lafamme FOURRURE

VENTE DE JANVIER

NÂTEZ-VOUS!

REDUCTIONS DE 30 à 50% SUR TOUTES LES FOURRURES MANTEAUX



Patte de mouton garni et uni	A PARTIR DE 149.00
Seal noir, seal brun et uni	159.00
Rat musqué naturel et teint, dos	189.00
Mouton Perse noir, morceaux	189.00
Mouton Perse noir	275.00 et plus
Loutre du Québec	749.00
Mouton Perse gris	459.00
Rat musqué dos, nord	249.00
Rat musqué naturel, flanc	239.00
Chat sauvage rasé	389.00
Castor	559.00
Seal d'Hudson (Rat musqué teint-garni)	429.00

SPECIAL DE NOTRE VENTE DE JANVIER

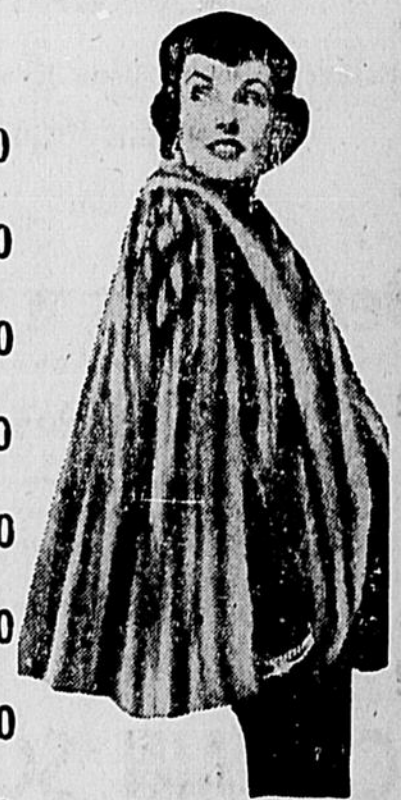
MANTEAU en dos de RAT MUSQUE de choix, teint

195. et plus

Entreposage gratuit avec l'achat de chaque manteau

JAQUETTES

Rat musqué champagne	169.00
Dos rat musqué nord	179.00
Dos rat musqué sud	149.00
Chevreau africain	49.00
Seal brun	69.00
Taupe	129.00
Mouton Perse gris	339.00
Flanc rat musqué teint brun	169.00



Lafamme FOURRURE

Spécial: Manteau de Mouton brun garni de vison Royal Pastel

421 ST-FRANCOIS
TEL. 4-4650
SAINT-HYACINTHE

FOULE de 1,100 PERSONNES à la SOIREE des Marchands du CENTRE D'ACHATS CASCADES-EST

En effet il y eut foule record à la soirée des Marchands du Centre d'Achats, mercredi dernier à la Salle des Bazaars de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Comme on le sait, cette soirée était donnée gratuitement par tous les membres du Centre d'Achats, et la foule fut servie à souhait, car durant la soirée on distribua gratuitement environ 1300 gâteaux, donnés par la Boulangerie Pinsonnault dont M. A. Gaudrault est propriétaire et secrétaire de l'Association; on distribua de plus 1200 coupes de crème glacée, gracieuseté de la Compagnie Lowney's Ltd. de Montréal, dont M. Tétreault est le distributeur pour la région. La Cie Coca-Cola fit aussi sa grosse part en distribuant plus de 1000 bouteilles de Coke. Les organisateurs de cette soirée tiennent à remercier ces généreux donateurs pour leur généreuse collaboration.

Ces gagnantes avaient obtenu leurs coupons aux magasins suivants (dans l'ordre): Mlle B.-A. Lemaire, nouveautés; Raymond & Frère, épiciers-licenciés; Lalime & Cadorette, feronnerie. Ces magasins sont situés sur la rue Cascades. Les 3 gagnants devront se présenter au secrétaire, M. A. Gaudrault, 640 rue Concorde, St-Hyacinthe, pour réclamer leurs chèques. Voici maintenant les personnes gagnantes au Bingo gratuits ainsi que les donateurs de prix:

NOMS	PRIX	DONATEURS
M. Pelletier, 2025 Bréboeuf	3 verges marc, pour costume	M. B. RUEL ENR.
Mme Chapdelaine, 1124 Cascades	Lampe de télévision	J. A. PINARD
Mlle Fernande Petit, Ste-Hélène	Collier et boucles d'oreilles	BIJOUTERIE LAMPRON
Mlle Deslandes, Ste-Cécile	Sac à ouvrage	Mlle B. A. LEMAIRE
Mme Gosselin, 63 Ste-Marie	Valise de voyage	R. BASTIEN
Mme Cusson, St-Simon, Bagot	Chapeau exclusif à la main	SALON YVETTE ENR.
Mlle Labrecque, rue Ste-Marie	Rôtissoire	MAGASIN MODERNE
Mme Duhamel, 558 Ste-Marie	Gilet de laine	A. MORRISSETTE
Mlle D. Laplante	Gallon de peinture	DONAT BOUCHARD
Mme Nicole St-Alban (Vermont)	Panier de provisions	RAYMOND & FRERE
Mlle Cloutier, St-Aimé	Robe (choix de la gagnante)	BERG'S LTD.
Mme Duphilly, ville	Jupe	A. MORRISSETTE
Mme Ménard, ville	Manteau de bébé	CHEZ MARIETTE
Mme Forcier, ville	Chaudron sans eau	BELANGER & LANDRY
Mlle Desrosiers, ville	Tapis	LAMY PRELART
Mme Y. Dalpé, ville	Robe	Mlle LAURENCE ENR.
Mme G. Lafamme, St-Simon	Panier provisions plus \$5.00	Z. LAROCHELLE
Mme G. Chouinard, St-Joseph	Poite chocolat 5 lbs	RESTAURANT COURNOYER
Mme Yvon, St-Simon	Panier de provisions	EPICERIE CASCADES

Il y eut aussi plusieurs autres prix de présence et de consolation, malheureusement, nous n'avons pas les noms des gagnants. Il fut distribué plusieurs bons pour nettoyage dans de la maison Georges Michon et Nettoyage Moderne, ainsi que 3 bons de \$1.00 donnés par Mlle P. A. Lemaire. Plusieurs autres caisses de bière données par DOW et un gallon de peinture donné par Gérard Roy.

En somme, ce fut une soirée magnifique. Les gens s'amuseront au Bingo, il y eut musique et chant et notons entr'autres les imitations du Maître de Cérémonie M. Bellavance. Il est regrettable que notre programme surchargé ne nous permit pas de présenter plusieurs bons numéros d'amateurs, vu l'heure tardive.

Nous remercions la foule d'avoir assisté à notre soirée et les invitons à continuer d'encourager nos marchands du Centre d'Achats Cascades Est et leur réservons une autre bonne surprise pour plus tard.

Saint-Damase

La semaine dernière avait lieu la soirée paroissiale de cartes, organisée par les membres de la J.A.C. et J.A.C.F. de l'honneur des étudiants et des étudiants en vacances.

Une centaine de jeunes étaient réunis sous la présidence de M. l'abbé A. Beaugrand, aumônier. M. l'abbé Onésime Beaugrand, aumônier diocésain, Mlle Denise McDuff, présidente, et M. Denis McDuff, président.

Après la partie de cartes, il y eut un concours littéraire. "Pourquoi je veux m'instruire". Les jurés étaient M. le curé, M. l'abbé Onésime Beaugrand et Mlle Denise McDuff. Ont obtenu des mentions: Raymond Ravelle et Gaston Jodoin.

Il y eut un tirage, deux boîtes de chocolats, qui furent gagnées par Michel Lussier et Blanche Mercier. Le prix de présence revint à Mlle Denise Poirier.

Mme Clodomir Jodoin (Régina Chabot), autrfois de cette paroisse, est décédée à l'âge de 80 ans. Le service funèbre et l'inhumation eurent lieu à Saint-Hyacinthe.

A l'occasion de la Fête des Rois, étaient en visite chez M. et Mme Ferdinand Després et autres parents. Mlle Marie-Paul Després, M. Gérard Blanchard et Mlle Blanchard de Montréal.

Le 9 janvier a été baptisé Joseph-Jean-Jocelyn, enfant de M. et Mme Jean-Claude Martin (Germaine Hébert). Parrain et marraine, M. et Mme Téléphone Hébert (Blanche Godin), grands-parents de l'enfant.

Saint-Guillaume

Le premier janvier, à l'hôpital Saint-Charles de St-Hyacinthe, est décédée Lilliane Paradis, à l'âge de 13 ans, fille de M. et Mme Lucien Paradis (Alice Belhumeur).

de Saint-Guillaume. Elle laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, un frère, Germain.

Le service funèbre eut lieu en l'église paroissiale de Saint-Guillaume, sous la direction de la maison L.O. Ponton. M. l'abbé Deneau, fit la levée du corps et le service funèbre fut chanté par M. le chanoine Lucien Hébert, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Maurice Deneau et Louis-Paul Cantin, ecclésiastique, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Rodolphe Vanasse, André Gendron, Claude Morel, Yvon Beaugrand, Albani Fourret, Jean-Jacques St-Amand. Le deuil était conduit par M. Hector Doyon, maire de la paroisse, et M. Claude Laprade.

Le Révérend Père Fernand Proulx, c.s.c., du Centre Maria Goretti, à Montréal, en visite chez M. et Mme Philippe Parent.

Mlle Thérèse Dugas de Montreuil, en vacances chez ses parents, M. Rosario Dugas.

Mme Armand Lalumière et ses enfants, de Montréal, en vacances chez M. et Mme Herménégilde Darcy.

M. et Mme Roger Darcy et leurs enfants, en visite chez M. et Mme Euclide Parent, à Drummondville.

M. et Mme Roland Dessert et leur fille Denise de Warwick-Ouest, en visite chez M. et Mme Anatole Fontaine.

M. et Mme Théodore Jodoin de St-Théodore, en visite chez Mlle Henri Fontaine.

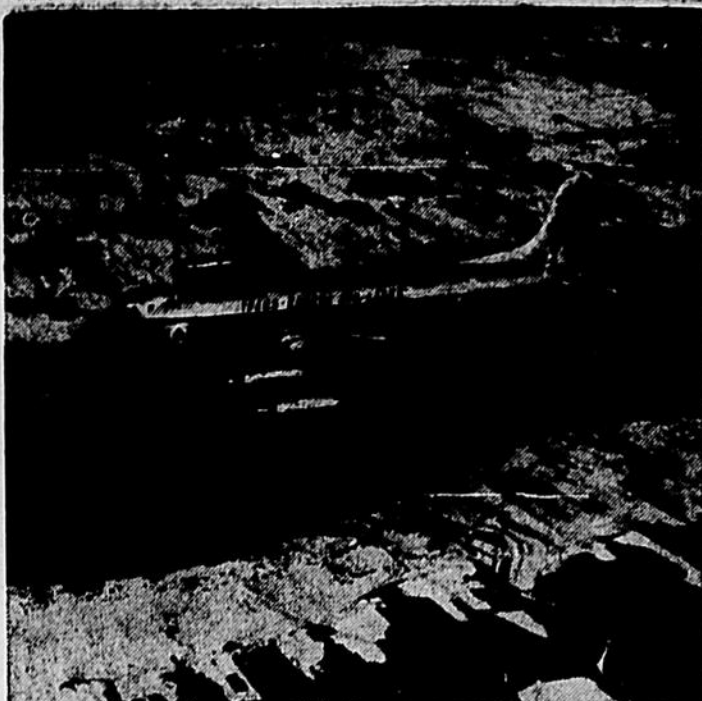
M. et Mme Antonio Morel, M. et Mme Jean-Paul Morel, en visite chez M. et Mme Marcel Morel, à Sorel.

M. et Mme Jean-Paul Thibault et leur fils de St-David, en visite chez M. et Mme Armand Desrosiers.

M. Gilles Thibault est hospitalisé à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville, pour une opération chirurgicale. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Benoît Viens et leurs enfants, en visite chez M. Joseph Lavioie, à St-Nicéphore.

M. et Mme Rosário Dugas, M. et Mme Henri-Paul et leurs enfants Robert et André, M. et Mme Roland Dugas et leur fille Lucie, en visite chez M. et Mme Be-



Suivant la route millénaire des premiers explorateurs, le nouveau Viscount d'Air Canada remonte le Saint-Laurent en direction de Dorval. Cet appareil sera le premier avion commercial à turbo-propulseurs à entrer en service en Amérique du Nord.

(Photo TCA)

noël Doyon, à St-François du Lac.

M. et Mme René Sylvestre et leurs fillettes de Montréal, en visite chez M. et Mme H. Darcy.

M. et Mme Clément Viens et leurs enfants de Montréal, en visite chez M. et Mme Roméo Vanasse.

M. et Mme Roméo Vanasse, M. et Mme Jean-Paul Morel, en visite chez M. et Mme Edouard Gauthier, à St-Hugues.

Mme Damien Forcier de Saint-Bonaventure, en visite chez M. et Mme Anatole Fontaine.

Saint-Théodore

D'après un rapport lu par M. l'abbé Raoul Dufresne, curé, la population de St-Théodore comprenait à la fin de l'année 1954, 211 familles, dont 59 au village et 152 à la campagne, soit un total de 1,120 personnes. Au cours de l'année, la paroisse a enregistré 50 baptêmes, 28 filles et 22 garçons; 10 mariages et 5 sépultures. 265 enfants fréquentent les écoles dont 95 au Couvent et 170 à la campagne.

Dimanche le 2 janvier, durant la veillée, un incendie détruisit complètement la résidence de M. Georges McClellan. On attribue ce feu à un court circuit. Les pertes sont en parties couvertes par les assurances.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Philippe Desautels, qui passe quelques jours sous traitement à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke.

Saint-Marcel

La partie de hockey entre St-Marcel et St-Guillaume se termina au compte de 3-0, en faveur de St-Marcel. Les joueurs du club local sont: Jean-Paul, René et Gilles Chamberland, Laurent, Bernard et Normand Desrosiers, Prudent Pincine, Ernest et Réal Bernier, Réal et Robert Messier, Roger Beaucage, Ernest Morin et Fleurieste Naull, étudiants. Le club de St-Guillaume se composait de Gilles Thibault, Vienniens et Marcel Bellisle, Denis Belhumeur, Normand et Florian Belhumeur, Charles-Emile Doyon. Les arbitres de la joute furent MM. Réal Messier et Antonio Dagenais.

M. et Mme Stanislas et leur famille ont rendu visite à MM. et Mmes Arthur Thérèse de St-Almé et Urbé Thérèse à Yamaska.

M. Uldéric Bernier a été élu "marguillier" en remplacement de M. Robert Forcier, sortant de charge.

Chez M. et Mme Cyriac Bernier, MM. et Mmes Agnès Tessier de St-David, Roméo Bernier, Céline Bernier, Sylvio, Carmelle, Christiane, Raymond, Francine Bernier, M. Aristide Bernier et son amie de St-David.

L'affaire de...

(Suite de la page 1)

Le Juge Victor Chabot reconnut qu'il y avait matière à procès et renvoya la cause aux Assises criminelles de juin 1955. Après s'être libéré de l'affaire, il rendit un bel hommage aux limiers provinciaux, le sergent-détective Paul Gagnon et le sergent Robert Cournoyer pour leur diligence à capturer les auteurs de ce vol à main armée. Le Juge Chabot souligna également le sens du devoir de ces deux officiers de la Sûreté.

Un Grand Gala...

(Suite de la page 1)

re à tous les goûts. Le Commandant du Secteur de l'Est du Québec est heureux d'offrir le "Gala Artistique Militaire 1955" à la population de notre province en témoignage d'estime et dans l'espoir d'établir avec elle des liens de compréhension toujours plus étroits.

Mme Ludger Phaneuf de St-Barnabé-Sud annonce les fiançailles de sa fille Rita à M. Jean-Paul Lussier de St-Jude, fils de M. et Mme Léo Lussier de St-Jude également.

M. et Mme Léopold Langue-rand font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Agathe, Marie, Lucie. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Letarte. Porteuse, Mme Aldéric Lamoureux.

Saint-Théodore d'Acton

Lamie en nomination du curé et des conseillers eut lieu le 12 janvier. M. Arthur Beaudoin fut élu maire. M. Lucien Gauthier occupant le siège no 1 fut élu; M. Gabriel Miclette, occupant le siège no 4, fut remplacé par M. Jules Morin. M. Joseph Leduc, occupant le siège no 6, fut élu.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mlle Geneviève Lafrance, qui a dû se soumettre à une intervention chirurgicale à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe.

M. et Mme Salomon Casini nous ont quitté pour aller demeurer à Montréal.

Saint-Dominique

M. et Mme Camille Delage, née Gertrude Thérien, ont eu la douleur de perdre leur fils Joseph-Napoléon-René. La cérémonie des Anges eut lieu le 31 décembre, à l'église paroissiale.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Alphonse Lussier, dangereusement malade et actuellement hospitalisée à l'hôpital Saint-Charles de St-Hyacinthe.

Dimanche dernier, vers les deux heures et demies de l'après-midi, à l'occasion de la fête de la Ste-Trinité, eut lieu en l'église paroissiale la bénédiction des petits enfants, ainsi que la vénération de l'Enfant-Jésus.

Quelques élèves se rendaient à Clarenceville, lundi dernier, afin d'assister aux funérailles du père de la Révérende Soeur Ste-Mar-

guerite, supérieure du Couvent, à St-Dominique, en témoignage de sympathie à la famille éprouvée.

M. P.E. Beaudry, ainsi que Mlle Béatrice Laflamme de St-Hyacinthe, en visite chez M. et Mme Albert Dansereau, ces jours derniers.

M. et Mme Augustin Thuot, ainsi que M. et Mme Raoul Thériot, étaient en visite chez M. et Mme René Depault d'Upton, dimanche dernier.

MM. et Mmes Albert Dansereau et Charles Dion, ainsi que M. Rodrigue Dion, rendaient visite à M. et Mme Napoléon St-Pierre de St-Pie.

La direction des Dames de Ste-Anne organise un bazar pour les 27, 28 janvier et 5 février. Ces activités se dérouleront au sous-sol de l'église paroissiale. Nous souhaitons beaucoup de succès et sollicitons l'encouragement de tous. Le profit de ces soirées sera entièrement versé à la fabrique paroissiale. Bienvenue à tous.

Saint-Paul d'Abbotsford

M. Uldéric Paquette, époux de feue Clarendine Cargrain, est décédé à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, à l'âge de 79 ans et 7 mois. Le défunt laisse dans le deuil sept filles et quatre fils: Mme Armand Royer (Claire), Mlle Camelia Paquette, Mlle Lucien (Almosa), Mme Ubald Marchessault (Blanche), Mme Paul Daigle (Flore), Mme Roland Coderre (Thérèse), Mme Maurice Bissonnette (Bernadette), MM. Albert, Omer, Charles-Emile et Joseph Paquette. Il laisse aussi 44 petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle était exposée au Salon Mortuaire Richard Poirier, à St-Césaire. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de St-Paul d'Abbotsford, le 15 janvier à 9 heures.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Le Foyer Coquetel Dupont

présentera



THE RICHARD THOMAS

ALL STARS

En vedette

Mademoiselle HELEN VARGA

sensationnelle chanteuse de genre, les JEUDIS, VENDREDIS et SAMEDIS

20 - 21 - 22 JANVIER

Les jeudis et vendredis de 8 h. demi à minuit
Les samedis de 8 h. demi à 1 heure p.m.

FOYER COQUETEL DUPONT

1185 LAFRAMBOISE

TEL. 4-9156

ST-HYACINTHE

Théâtre CORONA

SAM. - DIM. - LUN. - MAR. - 22, 23, 24, 25 JAN.



Esther Williams, Joan Evans, Vivian Blain et Barry Sullivan

dans

Des Jupons à l'Horizon

(SKIRTS AHOY)

(FILM EN COULEURS)

Second film au programme

Richard Greene et Leonora Amiar

dans

CAPTAIN SCARLETT

(Version française)

(FILM EN COULEURS)

aussi Caricatures

Aux dames: SERVICE DE VAISSELLE

Offert tous les jours: En matinées et Soirées excepté le dimanche

VOTRE PRIX D'ENTREE PLUS 10c EXTRA pour frais de transport

CETTE SEMAINE: "PLAT A FRUITS"

Le Paris

2340 AVENUE ST-JOSEPH

Commencant dimanche jusqu'à mardi inclus



LE DRAME
D'UNE FEMME
QUI FUT
AIMÉE
DE DEUX
FRÈRES

UN CHEF-D'OEUVRE DE GENTILLESSE ET DE DISCRETION, D'INTELLIGENCE ET D'OBSERVATION

Daniel GELIN
Louis JOURDAN
Anne VERNON



avec
Jean SERVAIS
Micheline DAX
Michel FLAMME
Marcelle PRANCE

Mercredi, jeudi, 26 - 27 janvier

LEX BARKER - BRENDA JOYCE

dans

TARZAN et la FONTAINE MAGIQUE

Vendredi, samedi, 28 - 29 janvier

JAMES DUNN - MONA FREEMAN

dans

TOUGH GIRL

ANDRE CLAVEAU - DANY ROBIN

dans

LE DESTIN S'AMUSE

REX ALLEN - MARY ALLEN KAY

dans

Silver City BONANZA

DE L'ARGENT

quand vous en avez besoin

de \$50 à \$1000 contre votre seule signature

Service rapide, le jour même. Conditions faciles à remplir. Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Empruntez en toute confiance à la maison de prêts domestiques la plus importante et la mieux recommandée du Canada. Appelez HFC dès aujourd'hui!

HOUSEHOLD FINANCE

1811, rue Cassini, 1^{er} étage, téléphone 4-6403
ST-HYACINTHE, QUE.

CONGRÈS DES APICULTEURS

L'assistant-chef de la division apicole du Ministère de l'Agriculture, M. S.M. Deschênes, nous apprend que le prochain congrès annuel de l'Association des apiculteurs professionnels du Québec aura lieu, cette année, dans le Salon F. J. J. de l'Hôtel Queen's de Montréal, les 31 janvier et 1er février prochains.

Les apiculteurs désireux de progresser feraient bien de noter ces dates et de s'arranger pour pouvoir assister à cet important congrès.

Le forum apicole promet d'être plus intéressant que jamais, à cause des questions qui y seront discutées et de ceux qui les discuteront: monsieur Louis Bessé, apiculteur professionnel de Ste-Martin, qui a acquis une grande réputation comme producteur de miel et monsieur R. J. Caron, spécialiste en élevage des reines, de Châteauguay, s'attaqueront à monsieur Simon Deschênes, assistant-chef de la division apicole du Ministère de l'Agriculture, sur le piquant sujet de la sélection des reines et la destruction des colonies à l'automne.

Les auditeurs pourront ajouter leurs mots et le forum sera présidé et contrôlé par monsieur Jules-R. Méthot, le chef de la division apicole.

Le Ministère de l'Agriculture montera et expliquera une nouvelle machine, à la portée de toutes les bourses, pour faire mûrir le miel: cet item seul devrait attirer une foule d'apiculteurs à ce congrès.

Il y aura, comme par les années passées, banquet et soirée récréative. Messieurs les apiculteurs, amenez vos fils et vos femmes pour les récompenser de l'aide qu'ils vous ont fournie au cours de l'année écoulée. N'oubliez pas les dates du congrès: les 31 janvier et 1er février prochains.

Grégoire Girard
ARPEUTEUR - GEOMETRE
690, rue Brodeur,
Tél. 4-8205
Saint-Hyacinthe

J. A. PINARD
Agent Poêles L'ISLET
FRIGIDAIRES - MEUBLES
GROS ET DETAIL
1005, Cascades
Tél. 4-7667
St-Hyacinthe

Maska
ST-HYACINTHE QUE
DIMANCHE, LUNDI, MARDI.
23 - 24 - 25 JANVIER

EN FRANÇAIS
J. ARTHUR RANK
PRESENTS
ANN TODD
La vedette de
"Seventh Veil"
TREVOR HOWARD
Vous l'avez vu dans
"Brief Encounter"
CLAUDE RAINS
Dans le meilleur
rôle de sa carrière
dans
Les Amants Passionnés
ATTRACTION ADDITIONNELLE!

Les bêtes sauvages
de la jungle, les
mitrailleuses et les
Japonais vous don-
nent un film supé-
rieur.
CLAUDETTE COLBERT
JACK HAWKINS
La Femme du Planteur
(Outpost in Malaya)
Avec Anthony STEEL et Ram GOPAL
En français
Pour plaire à notre clientèle, le Théâtre sera
ouvert continuellement les
SAMÉDIS, DIMANCHES et LUNDIS



Message aux éleveurs de bovins

Par l'intermédiaire de "La Semaine Agricole", M. Marc Leclerc, agronome-propagandiste au service des sociétés d'élevage de che-vaux et de bovins de race Cana-dienne, transmet le message sui-vant aux membres des clubs affi-liés à ces groupements provin-ciaux. Après quelques considéra-tions sur l'année 1954 englobée dans l'abime du passé, M. Leclerc émet quelques idées que les inté-ressés pourront mettre en pratique. Voici ce message :

1- L'année 1954 a été fructueuse à plusieurs points de vue :

1- Encore cette année, nous a-vons fait la visite de tous les mem-bres de chacun des cinq cercles; nous avons tenu des réunions dans plusieurs endroits, soit 31 assem-blées.

2- Nous travaillons présente-ment, avec la collaboration des agronomes divisionnaires, à la compilation d'une liste d'éleveurs de bovins croisés et demi-sang cana-dien afin de découvrir les éle-veurs éventuels de bovins de race Canadienne.

3- La classification des trou-peaux inaugurée en 1945 compte é-normément pour le développement et l'expansion de la race bovine Canadienne.

4- Depuis quelques années, le choix de nos reproducteurs mâles est basé sur la méthode reconnue la plus recommandable, soit par l'E.V.G. A et D (ascendance ou descendance du sujet.)

5- Nous avons beaucoup à convo-quer les membres de chaque club au moins une fois par année. Il est évident que dans certains cer-cles, trois assemblées soient ten-ues dans l'exercice, dans le but de tenir les sociétaires au courant des réglemens ou amendements nouveaux apportés à la constitu-tion de la société.

Le secrétariat se charge de fai-re l'E.V.G. de chaque sujet re-producteur mâle quand un culti-vateur désire se procurer un tau-

ASSEMBLÉE D'ÉLEVEURS

Aujourd'hui même s'ouvre à Sher-brooke, par l'assemblée annuelle des membres du Club Shorthorn, de Qué-bee, les réunions plénières des divers groupements d'éleveurs d'animaux de race.

Le 12, au même endroit, assemblée plénière du Club Aberdeen-Angus.

Judi, le 13, à l'Hôtel Queen's de Montréal se tient l'assemblée annuelle du Club Ayrshire du Québec. A noter que l'Association Canadienne des Eleveurs d'Ayrshires tient son assem-blée générale, cette année, le 10 fé-vrier prochain à l'Hôtel Mont-Royal.

En février, les 17, 18 et 19, à l'Hô-tel Victoria, réunions annuelles des sociétés d'éleveurs de Pores et de Montons du Québec. L'Assemblée gé-nérale des sociétaires aura lieu le 18, elle sera précédée et suivie d'une réunion des membres du conseil d'ad-ministration, les 17 et 19, au même endroit.

Le 7 mars, à l'Hôtel Queen's, de Montréal, assemblée générale de l'As-sociation Holstein-Friesian, filiale du Québec.

Et pour clore cette série de réu-nions, les 16 et 17 mars, à Québec, à l'Hôtel Victoria, assemblée annuel-le de la Société des Eleveurs d'Ani-maux de Race du Québec, sous la présidence du Dr Ernest Mercier, ré-gisseur de la Station expérimentale, de Lennoxville, président sortant de charge. Le banquet annuel des so-ciétaires aura lieu le 17 mars.

La date des assemblées annuelles des Eleveurs de chevaux et de bo-vins de race Canadienne n'est pas encore déterminée, mais sera annon-cée prochainement. On sait que ce congrès se tiendra à la salle du Syn-dicat des Horticulteurs de Québec, au marché de Saint-Roch de Québec.

Salon National de l'Agriculture

Règle générale, les citoyens ont une connaissance toute superficielle des animaux de fermes, comme du reste de tout le règne ani-mal. L'on ne peut guère les en blâmer. Tous gagneraient à fré-quenter plus souvent les cours à bestiaux; mais ces lieux n'ont rien de bien attirant.

L'an dernier, le Salon National de l'Agriculture comportait une ménagerie réduite où l'on pouvait voir des spécimens de nos magni-fiques races laitières, ovines et por-cines, de même que des oiseaux, de basse-cour. Dix jours durant, des milliers de citoyens ont défilé devant ces "nobles conquêtes de l'homme", témoignant un intérêt soutenu, surtout les enfants. C'est ce qui a décidé les organisateurs du prochain Salon, qui se tiendra au Palais du Commerce de Mont-réal, du 17 au 24 février, à répéter cette expérience éducative en y aj-outant cette fois des rebrassements de nos superbes races chevalines : belge, percheronne, canadienne et thoroughbred, auxquelles les misé-rables attelages affectés à la li-vraison, en ville, sont loin de ren-dre justice.

Ces exhibits d'animaux seront présentés par la Société des Ele-veurs d'Animaux de race de la province de Québec, en collabora-tion avec le ministère provincial de l'Agriculture, les associations d'éleveurs de bovins des races Jersey, Ayrshire, Holstein, Cana-dienne et Suisse brune, et aussi les associations d'éleveurs de che-vaux, de pores et de moutons. Les exhibits avicoles seront présentés par le ministère fédéral de l'A-griculture, la Coopérative Avicole du Québec et les associations d'é-leveurs de Poulets de grils, de volailles R.O.P. et d'éleveurs de dindons.

but d'établir la situation exacte des semences dont on pourra disposer au printemps. Etant donné la faillite de la récolte 1954 et la qualité douteuse des grains réchappés, un tel inventaire s'impose pour parer à toute éven-tualité possible en regard de l'appro-visionnement pour les semailles du printemps.

Enquête sur les semences

A l'instar du comité de Compton, où l'on a enquêté sur l'état et la quantité de grains de semence dis-ponibles, les cercles agricoles, les trois sociétés d'agriculture et les sociétés coopératives du comté de Portneuf poursuivent le même travail dans le

QUELLE DIFFERENCE ?
O'Keefe's EXTRA OLD STOCK ALE
La différence chez O'Keefe, c'est qu'elle est non seu-lement une bière fort bien fermentée—elle est aussi douce.
O'KEEFE BREWING COMPANY LIMITED
elle est douce

NOTES SUR LA BRUCELLOSE

Maintenant que, pour toute fin pratique, la tuberculose bovine a été enrayée de nos troupeaux lai-tiers, la brucellose bovine peut, à juste titre, être considérée comme étant la maladie la plus dé-vastatrice, la plus grave, au point de vue économique aussi bien qu'au point de vue santé publique.

D'après les estimés émanant des médecins vétérinaires, les dom-mages matériels résultant direc-tement ou indirectement de la brucellose qui sévit chez les rumi-nants en France, seraient évalués à environ 100 millions par année.

D'autre part, les rapports officiels émanant des autorités en hygiène dans les différents pays de l'A-mérique latine, prétendent que plus de vingt-cinq pour cent des per-sonnes chargées de la manutention du bétail ou qui consomment le lait à l'état naturel, souffrent de fièvre ondulante (brucellose hu-maine).

Aux Etats-Unis, dit encore le Dr J.-Maxime Veilleux, directeur du Service provincial de la Santé des Animaux, les travaux de répres-sion de la brucellose bovine, ont été ralentis pendant la période d'inflation qui a accompagné et suivi la dernière guerre. Par contre, aussi bien au point de vue santé publique qu'au point de vue éco-nomique, les autorités américai-nes semblent d'autant plus cons-cientes de la virulence de la ma-ladie. Plusieurs états sont engagés dans l'application d'un program-me visant à l'éradication complète de la maladie.

Si le Canada veut conserver son marché d'exportation, il importe que les éleveurs s'imposent non seulement d'assainir leurs trou-peaux, mais de leur assurer un statut sanitaire au moins égal, sinon supérieur au cheptel bovin des états qui sont le plus avancés dans leur campagne de répression.

De toutes les provinces canadiennes, c'est le Québec qui est le plus avancé dans l'assainissement et la qualification de ses troupeaux. Pré-sentement 1,129 troupeaux sont sous surveillance officielle et, sur ce nombre, 15,251 sont exempts d'infection et 3,863 plus ou moins contaminés.

D'après l'entente fédérale-provin-ciale survenue, on sait que la vac-cination des jeunes bovins est sub-oronnée à la surveillance des troupeaux. Ceci revient à dire que pour bénéficier de la vaccination, les éleveurs devront coopérer en protégeant leurs troupeaux contre l'infection, s'ils sont effectivement sains, et en les administrant de manière à ce que leur assainisse-ment soit rendu possible lorsqu'ils sont infectés.

En vertu de la même entente, le certificat de vaccination devra at-tester l'état sanitaire des trou-peaux d'origine.

Par l'intermédiaire du Service, de la Santé des Animaux, le Mi-nistère provincial de l'Agriculture se tient à la disposition de tous les éleveurs désireux d'assurer la sur-veillance de leur troupeau contre la brucellose bovine. La seule con-dition exigée des éleveurs est une déclaration à l'effet qu'ils s'enga-gent à coopérer avec l'autorité compétente en matière de repré-sion de la maladie.

LA CLINIQUE MORIN

1595, rue GIROUARD
SAINT-HYACINTHE
Tél. 4-8260
est ouverte depuis le 1er DECEMBRE 1954
Elle se compose des
Dr Paul Morin, chirurgien
Dr G. Deslauriers, médecine générale
Dr Guy St-Pierre, médecine générale
Dr Joan Provencher, médecine générale
Dr Yves Baillargeon, maladies de la peau
(Le samedi après-midi seulement)
Dr Pierre Langevin, maladies des enfants
(le mardi après-midi)
Dr Jules Morin, maladies des yeux,
du nez et de la gorge
Le Dr Joan Provencher ouvrira un bureau à Saint-Liboire,
à l'ancienne adresse du Dr G. Deslauriers,
le lundi avant-midi, le mercredi soir
et le vendredi avant-midi
Les Drs Pierre Langevin et Yves Baillargeon
se sont spécialisés dans les hôpitaux
de New-York et de Paris

St-Pierre & Larose
Marchands de charbon
850 De Boucherville Tel. 4-9262

VENEZ JUGER PAR VOUS-MEMES

DES SPECIAUX FORMIDABLES QUE NOUS OFFRONS A L'OCCASION DE NOTRE

VENTE D'INVENTAIRE
20 COMPLETS
POUR ENFANTS
GR. 28 à 34
2 Pantalons longs
Valeur de \$22.95
POUR
\$ 9.95
CETTE vente d'après inventaire est dans le but de liquider toutes marchandises possibles, afin de faire de la place pour les réparations que nous ferons le 1er février prochain... Nous agrandissons notre magasin pour avoir un choix en-core plus considérable de manteaux, costumes, robes, com-plets, paletots, etc. Vous pourrez donc magasiner dans une atmosphère nou-velle; peinture fraîche, etc...
PALETOTS D'HIVER
POUR JEUNES GENS
TAILLES 33 à 37 VALEUR DE \$ 37.50
\$ 18.95
Une très belle qualité de Floece et velours dans ces paletots pour étudiants "Youths". Teintes : gris et bleu. Modèles à devants croisés avec demi-ceinture au dos — poches appliquées — le garçon en sera ravi.

MANTEAUX
Pour Dames ou Demoiselles
15 manteaux à sacrifier
valeurs jusqu'à \$65.00
Manteaux longs, demi-saison et
printemps-automne.
Teintes foncées. Petites pointures
seulement.
\$ 10.00
ROBES POUR DAMES ET DEMOISELLES
VENEZ, MESDAMES, CHOISIR DANS CE GROUPE POUR
ROBE D'APRES-MIDI, OU AU BUREAU, ELLES SONT ECO-NOMIQUES ET PRATIQUES...
TISSUS MIRACLE DONT LA TRAME EST TRAVERSEE D'UN
FIL METALLIQUE DONNANT UN REPLET EN PLUS DU
CORPS. 2 GROUPE REG. \$8.95. Tailles 12 à 20 ans.
\$ 4.95 et **\$ 5.95**
Chez **BERG'S**
1210 CASCADES
(en face du poste de police)
SAINT-HYACINTHE

GRANDE MANIFESTATION SPORTIVE, samedi soir

Un hommage public aux athlètes du Panthéon
qui se sont distingués dans le demi-siècle.
Grande soirée dansante avec l'orchestre
de Frank O'Connor. Licence de bière et vin

Lundi soir dernier, au sous-sol de l'Hôtel de ville, les directeurs du comité de sélections de l'Association Sportive, se réunissaient en vue d'élire les dix meilleurs athlètes du demi-siècle.

Ce comité formé de MM. A. Campbell, M. E. Brousseau, Dr Hervé Gagnon et M. J.L. Cormier, avait quorum sous la direction du président M. G. David et du secrétaire M. P. Messier.

L'assemblée débuta vers les huit heures et trente et une heure après, les noms des athlètes qui seront honorés lors de la grande soirée du 22 janvier, étaient rendus publics par le président du comité. Les juges ont eu fort à faire pour déterminer avec justice et intégrité les meilleurs athlètes du dernier demi-siècle et après un vote secret, voici le nombre de points attribués à chacun :

HOCKEY

Le sympathique Oscar Aubuchon a été élu à la renommée sportive "1954" par 38 points, viennent ensuite Lucien Viger avec 22, Auguste Halley avec 12, Alexandre Lavigne avec 10, Sam Bourgeois avec 9 et Jacques Campbell avec 8.

BASEBALL

Au baseball, le choix fut plus contesté mais la palme revient à M. Eugène Girard, décédé, qui sera représenté par son fils lors du Panthéon. M. Girard s'est mérité la première position avec 38 points, tandis que M. Hilaire Gervais venait en second avec 34 points, M. Henri Champagne et Clément Fournier avec 12, Jean Chicoine avec 8 et Joseph Sénécal avec 7.

CROQUET

La première position revient à M. Gilbert Archambault avec un

total de 36 points, MM. Gaétan Sylvestre et Noël Lafrance viennent ensuite avec 26 et 24 points.

CYCLISME

Le dévoué Paul Picard a été élu à l'unanimité au Panthéon "54" tandis que MM. Georges St-Amand, Germain Létourneau et Bidjack Bienvenue se sont classés respectivement en deuxième et quatrième position avec 21 et 15 points.

Dans les autres sports, M. Martial Morin fut le premier pour la Nation, M. Henri Morin pour le Tennis, M. Roméo Laroche pour la boxe, M. Maurice Bienvenue pour la course à pied, Rosaire Grégoire pour le Golf et M. Roland Comtois pour l'Athlétisme.

Tous ces brillants athlètes se verront décerner un superbe trophée lors de la grande manifestation de samedi prochain, en commémoration de leurs nombreux exploits sportifs.

En plus, ces dix élus à la Renommée Sportive maskoutaine seront honorés publiquement samedi soir, au manège militaire, à l'occasion de la grande soirée dansante organisée par Gérard Côté, l'instigateur du Panthéon à St-Hyacinthe.

Donc pour fêter comme il se doit tous ces sportifs, ne manquez pas de vous rendre samedi soir, au manège militaire où vous assisterez en plus à un formidable "Floor Show" avec des artistes de renommée tels que la danseuse de genre Sylvania, la violoniste Suzanne Sherry, et l'acrobate Gerry Plaisance. Une licence spéciale de bières et vins a aussi été accordée pour cette grande fête. Rendez-vous en foule, l'entrée est minime.

Le club Faucher de la ligue

Juvenile remporte deux gains

Dirigée par son combatif capitaine, l'équipe Faucher de la ligue Juvenile des O.T.J. a remporté deux éclatants triomphes aux mains des équipes Bernier et Christ-Roi par les comptes de 18 à 4 et 6 à 2.

Les compteurs furent Préfontaine avec 8 points et 4 assistances, Danjou avec 5 points et 3 assistances, Faucher avec 4 buts, Bergeron et Séguin avec chacun 1 but.

Pour les perdants, Meunier et Gingras comptèrent chacun deux buts. Dans la deuxième joute, Bergeron et Faucher enregistrèrent deux francs buts tandis que Lislais et Blanchard marquèrent les autres. Pour le Christ-Roi, Fortier et Pelletier participèrent au pointage.

Voici la cédule de la ligue Juvenile :

Janvier					
15—Faucher vs Bernier					
20—Faucher vs Christ-Roi					
22—Bernier vs Christ-Roi					
27—Christ-Roi vs Bernier					

29—Faucher vs Christ-Roi	
Février	
3—Faucher vs Bernier	
5—Bernier vs Christ-Roi	
10—Christ-Roi vs Faucher	
12—Bernier vs Faucher	
17—Christ-Roi vs Bernier	
19—Christ-Roi vs Faucher	

Les éliminatoires débuteront immédiatement après la fin de la cédule régulière et seulement deux clubs participeront au détail dans une série de trois dans cinq.

Classement

Drummondville	20	12	6	2	26
Sorel	21	11	9	2	24
Victoriaville	22	11	11	0	22
St-Hyacinthe	22	9	13	0	18
St-Joseph-Tracy	21	8	12	1	17

La saison de hockey se continue au Patro

La saison de hockey bat son plein. Les équipes ont repris leurs activités régulières après le temps des fêtes. Lundi soir dernier, à l'Aréna local, les deux clubs de dernière position ont vaincu les deux premières pour en surprendre plusieurs.

Dans la première joute le J. Fou-

tain a baissé pavillon contre le Sutton au compte de 3 à 1. Le gardien de buts du Sutton D. Gingras, a affiché une tenue exceptionnelle pour arrêter les durs lancers dirigés contre lui et toujours menaçants. Seul G. Paradis a pu le déjouer à la première période. Y. Nadeau a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts. D. McGee a mérité l'autre.

Dans l'autre joute, le Gobeille et Brûllette a difficilement vaincu le St-Germain par 3 à 1. Le Gobeille a mené le jeu durant la première période mais le St-Germain a eu l'avantage le reste de la joute.

Y. Cabana a réussi le tour du chapeau en comptant tous les buts de son club. La défense du Gobeille fut des plus solides. Seul L. Millette a réussi à percer la forteresse de ce club sur un jeu préparé par A. Chouinard.

Après ces parties, le Jos. Fontaine occupe encore la première place avec 22 pts. Le St-Germain et le Gobeille suivent avec 14 pts. Le Sutton ferme la marche avec 8 pts.

G. Daviau, M. Guertin et P. Lemire méritent dans les moyennes individuelles, G. Ducharme même chez les gardiens.

Le rapport financier et sportif prouve la bonne administration de l'O.T.J. du C.-Roi

Tout récemment, la direction de l'O.T.J. du Christ-Roi nous fournissait un rapport complet et détaillé de ses activités et de ses états financiers pour l'année qui vient de se terminer.

A noter que l'O.T.J. du Christ-Roi fêtera cette année son dixième anniversaire de fondation. C'est dire que depuis tout ce temps, l'O.T.J. entretient une étroite collaboration avec les parents des enfants qui fréquentent le terrain de jeux.

En 1954, les membres du comité de direction étaient MM. Léopold Fortier, président, Léo Bibeau, vice-président, Candide Dubuc, trésorier, Rosaire Beaulieu, secrétaire, MM. les abbés Jos. Lemieux et Réal Beaugrand, aumôniers, ainsi que les directeurs MM. A. Morissette, A. Roy, Y. Guay, A. Frenière, P. Fournier, E. Beaulieu, R. Beaugrand, R. Demont, P. Gagnon, G. Chenette, J. Gagné et E. Barré.

Le bilan de l'année fiscale montre que plus de sept cents dollars

Echos Sportifs

par JEAN-GUY BRODEUR

CASSE-TETE...

La ligue de hockey Provinciale de l'Est entreprend la deuxième moitié d'une cédule de 32 parties. Déjà les experts ont fait leurs équations et d'après leurs données compliquées, ils affirment que la fin de saison sera très contestée et que la marge de différence entre les équipes du circuit sera réduite à son minimum.

Seuls les plus audacieux ont osé préciser les positions avant les dernières parties du 20 février, date de la fin des hostilités. Mais entre temps, les cinq clubs du circuit Cournoyer recherchent toujours du renfort et les deux équipes Sorelloises sont particulièrement rapides en ce sens, puisque dans le livre des statistiques officielles, on remarque par exemple qu'un certain club de cette ville s'est fort aventuré en alignant plus de trente joueurs depuis le commencement de ses activités. D'après les règlements du dit circuit, les gérants d'équipe ne disposent que de vingt-cinq cartes pour signer des joueurs éligibles et en tout conformément à cette même charte.

Cependant, vous admettez que les gommages élastiques prouvent avantageusement leur efficacité dans un tel cas. Mais comment s'y prend-on aux bureaux de la Q.A.H.A. ?

Connaissant l'intégrité des directeurs de la Q.A.H.A. on suppose que les documents ne leur parviennent pas, ce qui signifie donc qu'un autre règlement est enfreint par les responsables.

Alors, les arbitres ne contrôlèrent pas le duplicata des contrats facilitant indirectement les vues des clubs intéressés... Pour la première fois peut-être, peut-on féliciter la direction des Dragons de Drummondville qui s'est catégoriquement opposée à cet état de chose, par maints protêts et lettres officielles. Si la direction du circuit ou la Q.A.H.A. justifie les protêts du Drummondville, on peut s'attendre à un grand chambardement dans les positions du classement, puisque trois plaintes sont logées contre le club Sorel qui alignerait un joueur considéré comme professionnel, n'ayant pas encore perdu son statut dans le hockey majeur. Espérons toutefois que dans toutes ces péripéties le sort de la ligue Provinciale ne soit pas en jeu...

IL FAUT L'AIDER...

La direction des As de St-Hyacinthe se voit aux prises avec de nombreuses difficultés et sa plus grande préoccupation est de former une équipe capable de rivaliser avec les autres clubs du circuit qui se sont passablement renforcés depuis le commencement de la saison.

Depuis ses débuts le St-Hyacinthe s'en est tenu aux seuls joueurs locaux mais ceux-ci se font rares et le gérant Fernand Choquette doit se servir du privilège qui lui fut accordé d'engager des joueurs étrangers. Actuellement, la défense compte Labelle et Butt et les lignes d'attaque opèrent avec McIntyre et Molson en plus des joueurs réguliers. La limite d'engagement étant fixée au 25 janvier, les derniers efforts convergent tous vers le même but : être le plus fort possible pour la fin de la saison et les éliminatoires. Et si St-Hyacinthe veut être à la hauteur de la situation, il doit suivre le cours des autres équipes et augmenter ses forces proportionnellement.

Mais voilà, ça demande de la finance et le gérant propriétaire local ne doit pas à lui seul en défrayer le coût puisque tous nous bénéficions des résultats, heureux ou non.

Nous nous devons donc de collaborer entièrement au relèvement du hockey à St-Hyacinthe et même fournir de nos deniers si l'occasion se présente. Et la meilleure contribution serait d'assister plus nombreux aux joutes locales...

ont été dépensés en salaires aux

moniteurs et monitrices qui se sont présentés au public qui a

sont tous qualifiés après une série de six cours et un camp-école de cinq jours.

La grande majorité des revenus est fournie par les organisations de l'O.T.J. même, telles que les organisations du tennis, restaurant et bingos. L'actif, à la fin de l'exercice financier, se chiffre à \$2,954.82, tandis que le passif s'élève à \$2,806.73, ce qui donne un surplus d'opération de \$148.09 qui a été versé à l'organisation des sports d'hiver.

Les activités de l'O.T.J. ont été des plus nombreuses et couronnées de succès si l'on considère l'augmentation de la moyenne des présences journalières et du succès des initiatives non cédées tels que le festival, les élections, et les pique-niques.

Dans le domaine athlétique, un grand progrès a été enregistré par la formation de nouvelles activités. Mentionnons seulement la construction d'une arène de lutte

et boxe où plus de 14 soirées ont

été présentées au public qui a répondu avec enthousiasme à cette grande innovation locale.

Cette année encore, un club de baseball dont le gérant était M. Fortier, a représenté l'O.T.J. dans la ligue Junior tandis que M. Sylvio St-Amand voyait aux destinées d'une équipe de balle-molle dans la ligue de l'O.T.J. Centrale de St-Hyacinthe.

Ces deux gérants ont très bien fait puisque leur équipe respective remportait d'importants succès au cours de la saison régulière.

En plus, on a accusé une forte amélioration dans les ligues de ballon-prisonnier où les filles spécialement furent en vedette.

Plusieurs ligues sportives interelles furent également très achalandées lors de la grande période d'activités de la saison dernière. En dehors de ses activités normales, l'O.T.J. du Christ-Roi s'est particulièrement préoccupé du côté intellectuel. L'organisation de huit représentations de films documentaires justifie bien leur but.

Voilà que l'O.T.J. soucieuse de bien commencer la prochaine saison estivale, a déjà procédé à la nomination de son comité exécutif dans lequel nous retrouvons plusieurs figures de l'ancienne et fructueuse administration. M. L. Fortier, président, M. L. Bibeau, vice-président, C. Dubuc, trésorier, R. Dumont, secrétaire, M. Levré Cordeau, aumônier, MM. R. Beaulieu, E. Beaulieu, A. Morissette, A. Roy, Y. Guay, A. Frenière, P. Fournier, R. Beaugrand, P. Gagnon, G. Chenette, H. G. Gagné et E. Barré, tous directeurs.

La nouvelle direction se prépare fébrilement à entreprendre une année qui s'annonce difficile mais propice à la réalisation de grands projets.

Quelques changements dans la ligue Industrielle

Stimulé par la venue d'un nouveau coach, le club Duclous et Payan semble vouloir entreprendre une saison victorieuse aux dépens des autres équipes de la ligue Industrielle.

Pour sa part, le Volcano a dû se retirer des cadres du circuit à la suite d'une mésentente parmi ses directeurs. C'est pourquoi, le club J.A. & M. Côté figure maintenant dans les cadres de cette nouvelle ligue.

Dernièrement, M. Miller a été nommé chronométriste en chef, et M. Guy Morisseau, arbitre en chef. Ces deux sportifs seront d'un grand

apport dans l'organisation de la bonne marche de l'initiative de l'O.T.J. du Christ-Roi.

M. Léopold Fortier, président de cette œuvre, a fait cadeau à la ligue Industrielle, d'un superbe trophée qui sera l'emblème du championnat et devra être défendu chaque saison. Il a répété le même geste à l'égard de la ligue Juvenile des O.T.J.

Voici le classement à date de la ligue Industrielle :

Charron	2	0	4
Duclous et Payan	1	2	2
J.A. & M. Côté	0	1	0
Brading	0	0	0

La prochaine joute de ce circuit aura lieu dimanche le 23 prochain lors de la rencontre des clubs Brading et Duclous-Payan.

Ligue de Quilles des "Jeunes Sportifs"

PHARMACIES LOCAS a pris une forte avance en 1ère position en descendant BERNIER PLOMBIER 4 à 3.

Dans l'autre joute, COCA-COLA et MARCEL LANGEVIN ont annulé avec des triples de 467 et 420 respectivement.

PHARMACIES LOCAS: Handicap 135, Dummy 177, Dummy 258, Dummy 270, D. Gaucher 305, R. Thibault 334, M. Bernard 391. Total 1870.

COCA-COLA: P. Sylvestre 253, P. Gendreau 267, C. Pothier 262, B. McDonald 320, R. Marcoux 336, J.-G. Malo 328. Total 1866.

MARCHE LANGEVIN: Handicap 114, Dummy 222, Dummy 309, G. Després 262, D. Beaudry 239, L. St-Jean 305, D. Messier 392. Total 1843.

BERNIER PLOMBIER: E. St-Jean 218, O. St-Jean 245, H. Grenier 253, J.-P. Hamel 467, R. Lecompte 342, J.-P. Berger 296. Total 1871.

POSITION DES EQUIPES
PHARMACIES LOCAS 42
BERNIER PLOMBIER 35
COCA-COLA 31
MARCHE LANGEVIN 28

Ligue Provinciale

Janv. 18 — St-Joseph Tracy 1 Sorel 5
Victoriaville 0, Drummondv. 4

Janv. 20 — Victoriaville vs Sorel
Drummondville vs St-Hyacinthe

Janv. 23 — Sorel vs Drummondville
St-Hyacinthe vs St-Joseph Tracy

Ligue Richelieu

Janv. 18 — St-Pic 3, St-Hyacinthe 2
Janv. 19 — Chambly vs McMasterville (aucun rapport)

Janv. 23 — St-Hyacinthe vs Chambly
St-Pic vs St-Bruno

Ligue Industrielle

Janv. 19 — Duclous-Payan 3, J.A. et M. Côté 7
Charron 13, Brading 1

Janv. 23 — Brading vs Duclous-Payan

Les 25 meilleurs compteurs de la ligue Provinciale

	B.	A.	PTS
D. CADUC	14	23	37
A. GUIMOND	12	23	35
R. GREGOIRE	15	19	31
F. GLAUD	18	14	32
J.-G. RENAUD	12	20	32
P. ALAIN	17	14	31
G. JAMES	17	12	29
L. ALLARD	12	15	27
R. LANDRY	10	17	27
A. RICHARD	10	17	27
R. BENOIT	12	11	26
D. PEPIN	9	17	26
R. BLAIS	7	19	26
D. FORTIN	13	12	25
R. DURANCEAU	12	13	25
E. CYR	10	15	25
L. MICHELIN	12	12	24
M. JOANNETTE	9	14	23
M. PRUNEAU	9	12	21
R. CANTARA	8	13	21
C. MAHEU	10	10	20
G. GROUARD	8	12	20
M. BENOIT	10	9	19
G. LOISEAU	9	10	19
R. PEPIN	8	11	19



DRY GIN
"Spécial"

"La base du Meilleur Cocktail"

FABRIQUE PAR BOLS
SELON UNE RECETTE
VIEILLE D'UN SIECLE
APR 1955

DISTILLE AU CANADA

REPAS DE FAMILLE

TOUS LES DIMANCHES SOIR JUSQU'EN MAI
de 5 h. à 9 h. p.m.

Spécialité : Steaks Red Brand

Repas sur semaine de 11 h. à 2 h. et de 5 h. à 8 h.

FOYER COQUETEL DUPONT

DANSE TOUS LES SOIRS
1185, rue Laframboise - Tél. : 4-9065 St-Hyacinthe

GRANDE SOIREE DANSANTE



organisée par le Club
des
Raquetteurs Infatigables Inc.

SAMEDI SOIR
22 JANVIER, A LA

SALLE
NOUVEAU-CANADA

ORCHESTRE
DE AL COWAN

BIERE et VIN
ADMISSION\$1.00

- BIENVENUE A TOUS -

Félicitations

aux gagnants du
Certificat de Mérite



M. Gérard Beauchamp 245
Mlle Françoise Bédard 217

HAUT SIMPLE

MENTIONS HONORABLES:

Noms	Scores	Salle de Quilles
J. Gauthier	243	Ste-Anne
R. Charpentier	222	Ste-Anne
P.-E. St-Onge	220	Philharmon.
L.-P. Morin	218	Ste-Anne
F. Guillemette	217	C. Notre-D.
M. Beuchemin	213	Ste-Anne
G. Moreau	213	Philharmon.
R. Dion	212	Philharmon.
J.-P. Berger	203	C. Notre-D.
P. Gaza He	201	C. Notre-D.
T. Comtois	206	Ste-Anne
J. Hamel	201	Ste-Anne
J. Bienvenue	199	Ste-Anne
M. Hébert	186	Ste-Anne
G. Hébert	172	Ste-Anne
R. Allaire	150	Philharmon.
Mme P. Maynard	150	C. Notre-D.
G. Barville	150	C. Notre-D.
Y. Paris	146	C. Notre-D.
H. Gagnon	145	C. Notre-D.

La photographie ci-haut représente, M. Gérard Beauchamp et Mlle Françoise Bédard recevant leur Certificat de Mérite Dow, accordé pour le mois de décembre, et présenté par M. Lucien Larivée, distributeur de Dow. A gauche: M. René Phaneuf, gérant de la salle de quilles Philharmonique et à l'extrême droite: M. Hector Laurendeau, propriétaire de la salle de quilles Ste-Anne. M. Beauchamp a obtenu le Certificat en jouant une partie de 245, le 17 décembre dernier, — le plus haut score du mois pour les petites quilles — à la salle de quilles Philharmonique. Il est membre de la ligue J.A.M. Côté. Mlle Bédard a obtenu son Certificat avec une partie de 217, le 18 décembre, à la salle de Quilles Ste-Anne. Elle fait partie de la ligue Mixte.

Un Certificat de Mérite Dow est décerné chaque mois aux deux joueurs (homme et femme) qui obtiennent le plus haut simple au cours d'une partie de ligue jouée entre le premier et le dernier jour de chaque mois.

Les meilleurs scores obtenus dans chaque salle de quilles reçoivent aussi une mention honorable.

Pour de plus amples renseignements,
voyez l'annonce affichée dans votre
salle de quilles.

LUCIEN LARIVEE
DISTRIBUTEUR



HOTEL ST-PAUL
ABBOTSFORD
Ouverture du
JARDIN
DANSANT
AVEC ORCHESTRE
Sous la direction de
Charlie Martel
METTANT EN VEDETTE
Jean Maheu et sa trompette
SAMEDI LE 22 JANVIER
BIENVENUE A TOUS